

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

20
23



Édito

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de l'AgaPei.

L'exercice est un peu particulier puisque j'ai pris mes fonctions en septembre 2023 et que je ne prétendrais pas maîtriser l'entièreté de ce bilan annuel. Néanmoins, je peux témoigner de l'extrême richesse du travail réalisé au quotidien par les professionnels ainsi que de l'implication du mouvement parental. En cela, l'AgaPei est une belle association qui peut être fière de ses réalisations. Elle a de sérieux atouts pour envisager l'avenir, même si celui-ci nous questionne.

Lors de ma première prise de parole publique au sein de l'AgaPei, je citais un penseur de la Grèce ancienne mais finalement tellement actuel, Epictète : "Tout est changement, non pour ne plus être mais pour devenir ce qui n'est pas encore". J'en suis encore davantage convaincue quand je vois le chemin parcouru. D'aucuns diront qu'il nous reste fort à faire, d'autres que des projets ne voient pas de concrétisation. Nous avons des rendez-vous importants à venir et je ne doute pas que 2024, nous permettra d'avancer un peu plus dans ce qui nous motive au jour le jour : permettre à chaque personne de compter, de trouver une place, sa place.

Soazig Jegou-Le Bris

Directrice Générale

Questions / Réponses

Soazig Jegou-Le Bris, Directrice Générale de l'AgaPei

Que retenir principalement de l'année 2023 ?

Si je suis arrivée en cours d'année, je peux néanmoins dire que celle-ci a été particulièrement riche et déterminante pour l'AgaPei et notre secteur d'activité en général. Nous sommes en effet à une étape charnière de l'évolution de nos modèles d'accompagnement vers davantage de fluidité et de souplesse. Au delà des besoins, il s'agit d'être à l'écoute des aspirations des personnes. L'Autodétermination n'est pas un vain mot.

Les "50 000 solutions" ont été annoncées lors de la Conférence nationale du handicap d'avril 2023 et les unités de gestion de l'Association se sont largement inscrites dans cette perspective.

Dans le respect de la démarche partenariale et de l'implication de tous les acteurs sur les territoires, nous avons mis en œuvre les Communautés 360 sur nos trois départements d'implantation. Cela a pris un peu de temps, celui de la mise en place du partenariat et des outils sous l'égide des autorités locales. Mais elles sont désormais opérationnelles au service de l'ensemble des personnes en situation de handicap.

Quelles seront les prochaines étapes ?

Nous avons des rendez-vous importants en 2024 : la revisite des projets d'établissement et de services, le renouvellement des Conseils de la Vie Sociale. L'AgaPei poursuit sa transformation de l'offre.

Nous nous sommes mobilisés pour que les travailleurs en situation de handicap aient toute leur place. Il nous faut également permettre à l'ensemble des personnes de pouvoir envisager cette perspective du travail, du moins leur ouvrir le champ des possibles.



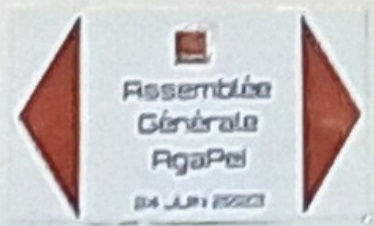
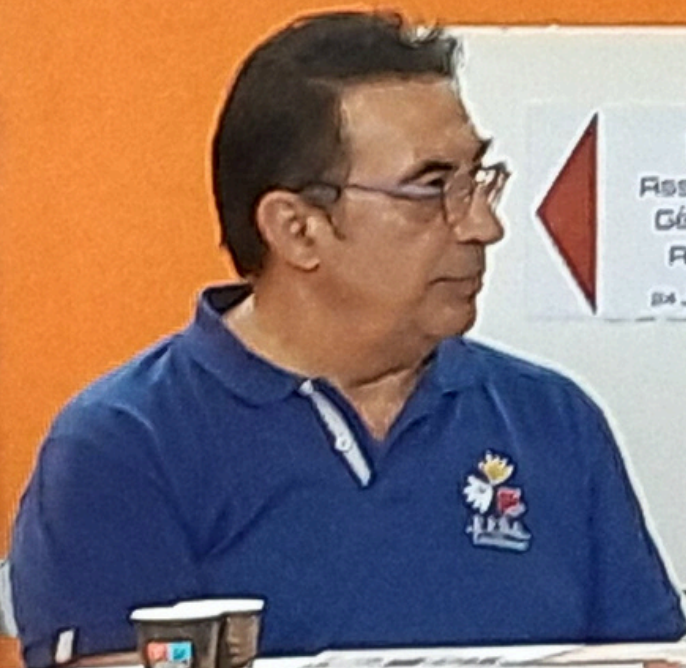
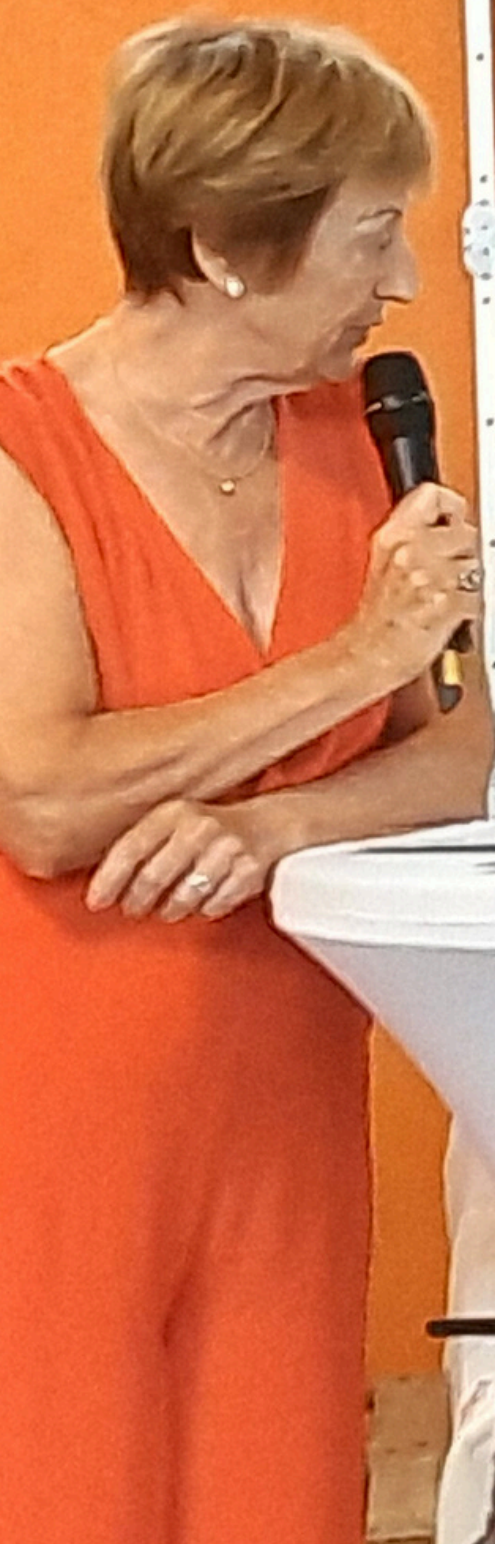
En tant que nouvelle Directrice Générale, comment envisagez-vous la suite ?

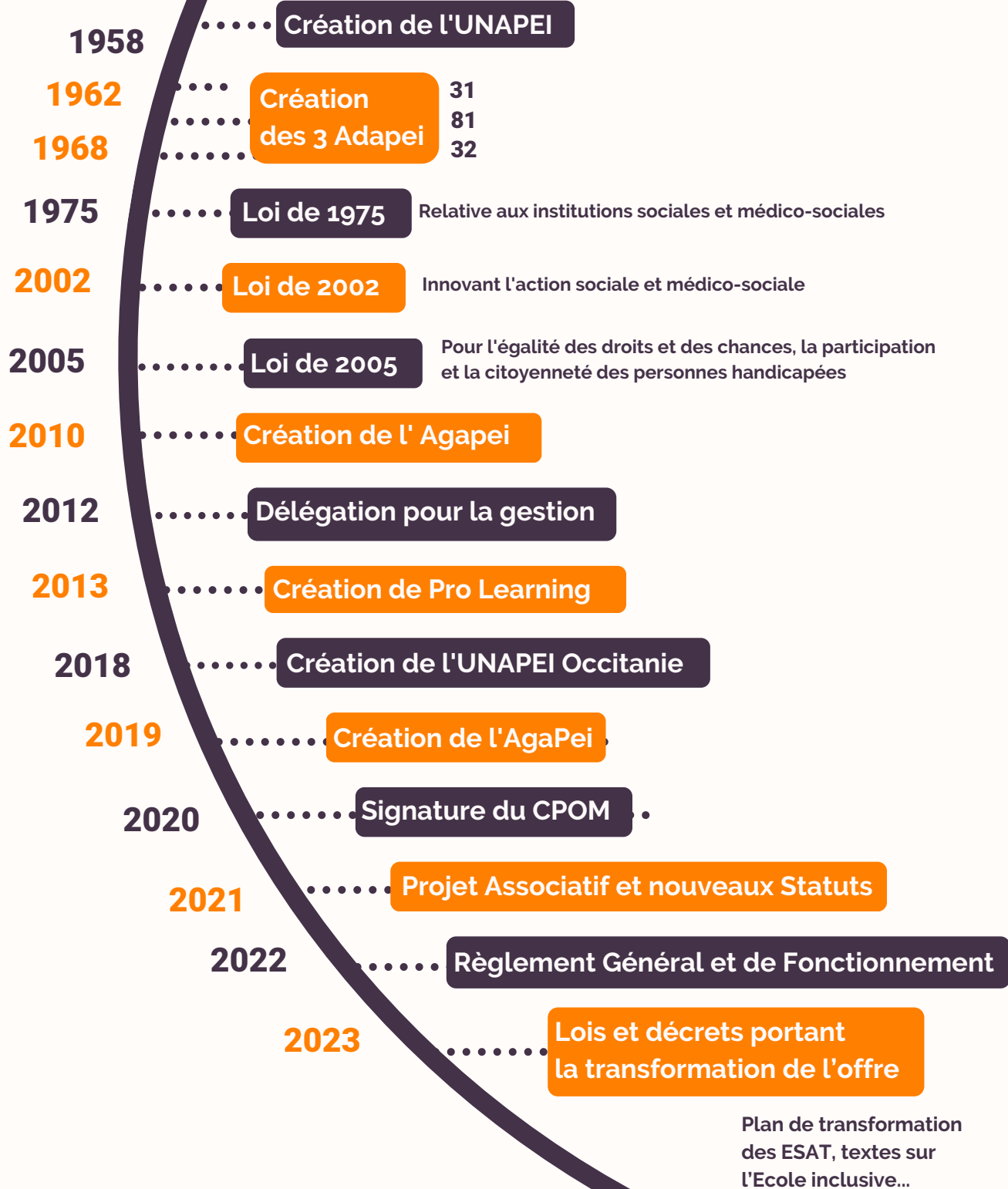
Il me semble crucial que nous soyons dans une réelle participation des personnes à la Société, ce qui commence par nos établissement et services. Nous avons de belles occasions de mettre au travail cet axe. J'en fais un des fondamentaux de ma mission de Directrice Générale.

Ainsi, pour soutenir la dynamique des CVS, l'AgaPei s'est associée au Pas de Côté. Sa créatrice de supports adaptés, Isabelle de Groot, a conçu un Kit élection personnalisable contenant des affiches électorales, profession de foi, cartes d'électeurs. Nous poursuivrons également le développement des actions de sensibilisation au Handicap avec des partenariats multiples.

Notre mission d'employeur responsable et de gestionnaire de fonds publics nous amène également à nous mobiliser pour l'attractivité du secteur et la démonstration de sa pertinence. Notre modèle solidaire et d'association parentale a une plus-value certaine pour les personnes en situation de handicap, les parents et les professionnels, reconnaissant l'expertise de chacun dans l'engagement du vivre ensemble.

L'AgaPei Aujourd'hui





Notre Histoire

Agir avec Amis, Parents et Professionnels pour les
Personnes en situation de handicap



Les établissements et services de l'AgaPei

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES GÉRÉS PAR L'AgaPei

DIRECTION TERRITORIALE 32

7 - UG AUCH / MONTREAL DU GERS

IME / SESSAD / UEM / FV

8 - UG AUCH / CONDOM / FLEURANCE

ESAT / FH / SAVS / Accueil de Jour

9 - UG LADEVÈZE

FV / FAM / MAS

DIRECTION TERRITORIALE 81

10 - UG FLORENTIN

IME / SESSAD / UEM
UEE / EMAS / FV

11 - UG CAGNAC

FV / MAS

12 - UG ALBI / GAILLAC

ESAT / FV / FH

SAVS / Entreprise Adaptée

13 - UG CHANTECLER

ESAT / FH / FV / SAVS

DIRECTION TERRITORIALE 31

1 - UG AUTAN VAL FLEURI

IME - Accueil Temporaire /
SESSAD / SESSAD Autisme /
SESAME / PCPE / UEE / EMAS

2 - UG SAINT-ORENS

EAM / FV / MAS

3 - UG MONS / BALMA

EAM

4 - UG OCCITALIS

ESAT / FH / SAVS / SAMSAH
SESAME / Temps Libéré

5 - UG COMMINGES

ESAT / FH / FV / Accueil de Jour
SAVS / SAMSAH / EAM

6 - UG CLERMONT CAPELAS

ESAT / FH / MAS / TEMPS LIBÉRÉ



Sommaire

Rapports Statutaires Page 8

L'implication de l'AgaPei dans les politiques publiques et le travail en réseau

Instances de réflexion et de propositions

Activités et Commissions spécifiques des Conseils de Territoire

Zoom sur les Unités de Gestion Page 21

Autan Val Fleuri

Clermont Capelas

Comminges

Mons/Balma

Occitalis

Saint-Orens

31

Auch/Condom/Fleurance

Auch/Montréal du Gers

Ladevèze

32

Albi/Gaillac

Cagnac-les-mines

Chantecler

Florentin

81

Éléments financiers Page 48

Bilan Social Page 51



Rapports Statutaires

AGISSONS ENSEMBLE
POUR L'INCLUSION SOCIALE ET SOLIDAIRE

UNE GAMME DE PRESTATIONS ET DE PRODUITS RICHES ET DIVERSIFIÉS
Sites Pôles d'activités Département

CONFIEZ
LOGISTIQUE
AGRI-COOP

RÉDUCTION DE
D'EMPLOI DE

De
QUA
CER
BIO

plateform

AGAPEL-
MÉDICO
SOCIAL

F36

Agapel

pour les personnes
en situation de handicap

L'implication de l'AgaPei dans les politiques publiques et le travail en réseau

L'AgaPei poursuit sa participation à ces réunions importantes, rythmant les politiques publiques dans les départements et communes de nos territoires.

Les **CDAPH** : Commissions des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée relevant de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Les **GOS** (Groupes Opérationnels de Synthèse), la **RAPT** (Réponse Accompagnée Pour Tous)

Les **COMEX** : COMmissions EXécutives de la MDPH, commission compétente pour l'attribution des budgets de cette dernière

Les **SCDA** : Sous-Commissions Départementales d'Accessibilité

Les **CCDSA** : Commissions Consultatives Départementales de Sécurité et d'Accessibilité

Les **CTS** : Conseils Territoriaux de Santé

La **CRSA** : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie - ARS Occitanie

Les **CDCA** : Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

Les **Comités Des Usagers** auprès des établissements de santé (CDU)

Les **CCAS** : Centres Communaux d'Action Sociale

L'UDAF : Union Départementale des Associations Familiales avec une représentation particulière en Haute-Garonne et dans le Tarn, avec un siège au Conseil d'Administration

L'ATG 32 (Association Tutélaire du Gers), au Conseil d'Administration de laquelle l'AgaPei dispose d'un siège

Au sein de chacune de ces instances au moins un(e) représentant(e) de l'AgaPei participe, contribue et défend les droits des personnes en situation de handicap.

Instances de réflexion et de propositions

Les commissions permanentes de l'AgaPei se sont réunies tout au long de l'année 2023.

La Commission

Accueil, Écoute et Soutien des Familles

Chargée d'accueillir les familles, de les renseigner, les soutenir en fonction de leurs besoins ou de leurs difficultés ; leur faire profiter de l'expérience des Conseillers Territoriaux ; les orienter vers toute personne susceptible de leur apporter soutien. A ce titre, elle favorise les échanges/rencontres entre familles.

➡ Pour la contacter un n° unique : **05 82 75 12 58**

La Commission Communication

Garante de la cohérence globale de la communication associative qui reflète aussi bien la vie de l'Association, que celle des établissements et services, elle est chargée de la mise en œuvre du Projet de communication.

La Commission Recherche de financements

Sa mission : aider les Personnes, les Professionnels qui les accompagnent au quotidien au sein de l'AgaPei et leurs Parents à financer des projets qui ne le sont pas dans le cadre des politiques publiques. Principalement grâce aux recettes de l'Opération Brioches.

La **Commission Médiation** n'a pas été saisie en 2023. Elle est chargée de favoriser le traitement des dissensus et réclamations ainsi que le règlement amiable de situations de tension entre un usager, son représentant et les professionnels.

Des familles confrontées à plusieurs types de problématiques

Éducatives : comportements violents, opposition des enfants surtout avec TSA. Pour ces demandes, les bénévoles reçoivent les parents pour analyser les situations et apporter des conseils en éducation sous forme de diagnostic partagé et de proposition de préconisations toujours soumises à la réflexion des parents avec humilité et empathie.

Juridiques : notamment en matière de succession, de récupération de l'aide sociale et d'aides financières.

Recherche d'une solution adaptée : "la prise en charge spécifique, admission dans un établissement médico-social, souvent en situation de crise".

Aide et accompagnement à la suite d'un problème avec l'institution scolaire notamment dans le cadre de déni d'inclusion scolaire.

Des besoins d'espace de paroles et de formations spécialisées

Chaque année, les associations du réseau Unapei se mobilisent autour de l'Opération Brioches.



En 2023, cette campagne nationale a été organisée du 9 au 14 octobre. Sur des marchés, dans des centres commerciaux, autres lieux publics, des personnes porteuses de handicaps, des bénévoles vont à la rencontre des passants pour expliquer les projets locaux portés par leur association et inviter leurs interlocuteurs à les soutenir en achetant une brioche.

Au-delà de la collecte qui permet de financer des projets, ce rendez-vous sensibilise le Public. Enfants, étudiants, entreprises, commerces locaux sont souvent parties prenantes.

Installée mi-2022, la nouvelle comitologie de l'AgaPei a connu sa première année de fonctionnement. L'activité a été dense au niveau des pôles et du CSTI.

En 2023, le **Pôle participation sociale** s'est consacré au recensement des initiatives existantes :

- des représentations militantes sur les 3 territoires déployées par les adhérents bénévoles de l'AgaPei pour faire connaître le Handicap et porter des actions dans la société civile et au sein des instances de concertation locales (lever les freins à la participation à la vie en Société, agir pour une Société inclusive) ;
- des actions menées au niveau des établissements et services en matière de participation sociale des personnes accompagnées.

Certaines relèvent de la mission même d'accompagnement qui se fait autrement et participent de la transformation de l'offre : organiser une activité sportive au club local plutôt que de prévoir la venue d'un intervenant sportif au sein de l'établissement. C'est une toute autre logique qui est à l'œuvre. D'autres actions sont plus atypiques et en cela inspirantes. A ce titre, les activités de bénévolat réalisées par les personnes accompagnées ont retenu l'attention du pôle. Nombreuses, elles sont à soutenir, valoriser et à encadrer.

➡ Pour **2024**, ce recensement sera complété pour couvrir l'ensemble du périmètre associatif dans l'objectif de valoriser et d'essaimer ces initiatives et il est question de la rédaction d'une charte du bénévolat.

Le CSTI et les Pôles

Au nombre de quatre, les Pôles sont constitués de professionnels et de parents. Ils sont toute à la fois un lieu de veille réglementaire et stratégique et de partage de vision sur l'offre proposée par l'AgaPei.

En lien avec le CSTI qui en coordonne et en oriente les travaux, ils proposent les évolutions et éventuelles transformations nécessaires ainsi que l'outillage indispensable pour mieux accompagner au quotidien.

Chacun des pôles est coanimés par un bénévole et un professionnel permettant le croisement des visions.

Plus largement, pour l'AgaPei - ses établissements et son action militante - il s'agira de déployer des actions de sensibilisation au Handicap par des personnes formées par l'Unapei. Par personnes, il est entendu la "triple expertise", puisque ce sont des équipes composées de personnes concernées, de professionnels et de parents – les 3 P de l'AgaPei – qui interviendront auprès de ses Partenaires et de la société civile plus généralement.



Les premiers travaux du **Pôle pédagogie** ont mis en lumière les attentes des professionnels pour mieux soutenir et développer les compétences des personnes qu'ils accompagnent. Cela passe notamment par l'évaluation : celle de l'autonomie, du besoin en Communication Alternative et Améliorée (CAA), de la cognition, des apprentissages et de la sensorialité.

Pour ce faire, les professionnels sont demandeurs d'outils qu'il pourraient partager entre eux et avec les familles, notamment par rapport à l'enjeu du passage entre secteur enfant et adulte. L'année 2024 sera donc mise à profit pour déployer une démarche associative d'acquisition d'outils et d'accès réseaux, organiser un séminaire et un déploiement de pratiques autour de la CAA. L'ensemble de ces aspects nourriront les travaux réalisés en 2024 pour la refonte des projets d'établissements et de services.

➡ L'année **2024** est celle de la revisite des projets de tous les établissements et services de l'AgaPei avec l'élaboration d'une partie socle commune à tous les projets dans laquelle seront inscrits les fondamentaux de l'accompagnement à l'AgaPei : CAA, participation sociale, Autodétermination, Santé et prévention...

Un séminaire consacré à l'Autodétermination

Inscrite au premier rang des orientations du projet associatif, l'Autodétermination est une démarche qui doit s'accompagner d'un changement des postures professionnelles avec un rôle de premier plan pour le management.

L'Autodétermination interroge directement la prise de risque. C'est ainsi que François BERNARD intervenant de ce séminaire a présenté la notion aux professionnels et administrateurs de l'AgaPei réunis pour ce séminaire de sensibilisation.

Différents thèmes ont ensuite été questionnés à l'aune de ce principe qui doit permettre de prendre en considération le souhait de la personne, son libre arbitre : projet d'accompagnement personnalisé, évolution des postures professionnelles, autodétermination et fonction parentale, autodétermination et Communication Alternative et Améliorée, Vie intime, affective et sexuelle.

François Bernard est Directeur général du GAPAS, conférencier et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.





Le **Pôle Santé** s'est attelé dans un premier temps à réaliser un état des lieux de la prise en compte de la dimension soins au sein des établissements et services. Au regard des résultats, la question se pose moins pour les établissements médicalisés que pour les autres : pour les premiers, la mission et les personnes en charge de ces aspects sont bien repérées, alors que pour les établissements non médicalisés, même sur une notion plus large de Santé et de son suivi, ce n'est pas toujours le cas avec des difficultés dans la fluidité de la circulation et des droits d'accès à l'information, étant donné qu'il n'y a pas, par définition, de professionnels de soin habilités.

Au-delà de cet aspect, l'activité physique ainsi que le thème de la nutrition sont à l'ordre du jour des travaux du Pôle. Les besoins en soins des personnes handicapées vieillissantes constituent également un des axes majeurs de la transformation de l'offre à l'AgaPei.

L'Activité physique et Sportive Adaptée a donné lieu à une table ronde lors de l'Assemblée générale de l'Association en juin 2023 tandis que l'avancée en âge était celle du Séminaire de l'Unapei Occitanie réunissant professionnels et bénévoles au mois d'octobre. Les professionnels de l'AgaPei y sont intervenus pour exposer les particularités du vieillissement chez les personnes en situation de handicap avec une évolution marquée des besoins en soins.

Pour l'ensemble de cette nouvelle comitologie, l'année 2024 sera également celle de l'évaluation. Après deux années d'existence, un premier bilan de fonctionnement des instances sera dressé : composition, articulation des instances pour garantir la continuité des travaux menés par les pôles.

Le **Pôle accompagnement professionnel** a défini un certain nombre d'actions à mettre en œuvre afin d'améliorer les parcours professionnels et de déployer les outils pour ce faire. Il a ainsi été question de traduire en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) les outils de la loi de 2002 à destination des travailleurs en situation de handicap des ESAT. Le Règlement intérieur des Conseils de la Vie Sociale l'a été en 2023, les autres documents le seront en 2024.

Les incidences du Plan de transformation des ESAT ont également maillé les réflexions du Pôle, notamment en ce qui concerne le statut du Travailleur en situation de handicap qui tend à se rapprocher de celui du salarié : nouveaux droits à congés, Assurance/Prévoyance, Œuvres sociales et Mutuelle obligatoire que l'AgaPei avait déjà proposée de manière facultative.

➡ En 2024, il s'agira de définir une communication positive sur ce qu'est l'emploi en milieu protégé et plus largement de mener une réflexion /action autour de la volonté des personnes d'avoir une activité rémunérée tout en ayant besoin d'un accompagnement à la vie quotidienne relativement intense.

Le Pôle intégrera parmi ses membres des travailleurs en situation de handicap.



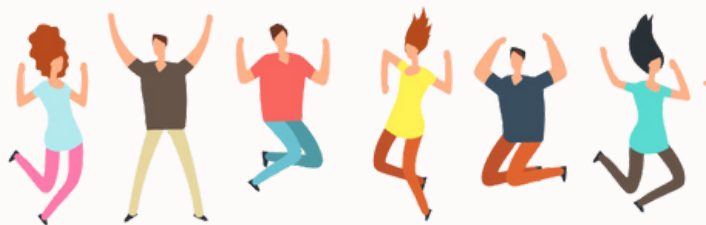
LES AIDANTS FACE AUX COMPORTEMENTS VIOLENTS
CHEZ LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

AgaPei

Colloque du 16 mars 2024 - C... mbo Saint-Jean (31)

Activités et Commissions
spécifiques des
Conseils de Territoire

En Haute-Garonne



CONSEIL DE TERRITOIRE

Le Conseil de territoire s'est réuni 8 fois sur l'année et a pu mener des réflexions complémentaires à ces travaux à travers des groupes de travail dédiés : l'un consacré à l'Alimentation et un deuxième sur l'Autisme dont les membres ont participé au congrès Autisme France qui a eu lieu à Toulouse en décembre.

Partie intégrante des orientations stratégiques associatives, l'avancée en âge des personnes en situation de handicap avec la question de "l'après-parents" a également fait l'objet d'une réflexion. Cet axe a également été investi par le CT81 si bien qu'il a été convenu d'une mise en commun des travaux et d'une présentation en CSTI.

A l'instar du CT81, le CT31 réalise un recensement auprès des établissements AgaPei de Haute-Garonne, par année, des réorientations effectives de personnes, des sans solution, des typologies de lieux d'accueil (étude de 2021 à 2023).

REPRÉSENTATION DE L'AGAPEI AUPRÈS DES INSTANCES

L'association a été représentée aux 12 **Conseils de la Vie Sociale** des établissements et services de la Haute-Garonne avec 3 réunions annuelles pour chacun.

Elle a également participé aux **instances dédiées à la Démocratie sanitaire et aux Commissions Des Usagers** :

- MDPH : Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH), Groupe Opérationnel de synthèse (GOS), Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT)
- Conseil d'administration de l'UDAF31
- CCAS de Tournefeuille, Labarthe sur Lèze, Fenouillet, Flourens et Saint Orens
- Commission Des Usagers SSR Domaine de la Cadène, Centre Paul Dottin, Clinique Saint-Roch de Fronton
- Commission de Conciliation et d'Indemnisation de l'ARS
- Conseil territorial de Santé 31 de l'ARS.

Le **groupe Accessibilité du Territoire** a œuvré auprès de Toulouse Métropole faisant valoir les besoins incontournables de la personne en situation de handicap dans les différents champs : Voirie et Espaces Publics, Transports TISSEO, CCA et CCAS métropolitains, "Ville pour Tous"...

Ont également été investis les Commissions d'Accessibilité régionales et intercommunales, les Commissions de Tourisme Occitanie, forums associatifs, forums pour l'emploi, marchés, salons...

Le Territoire 31 est également toujours présent concernant l'habitat adapté, les guides dédiés au handicap, les ateliers citoyens, les ateliers de sensibilisation pour tous par le biais de "Destinations pour Tous".



ANIMATION DU TERRITOIRE

Fêtes et Loisirs : Cette année, deux lotos ont été organisés réunissant environ 450 personnes à chaque fois et permettant de financer une grande partie des activités de loisirs du CT31. La fête de la musique a réuni des parents, leurs enfants, des éducateurs des établissements et le repas dansant plus de 110 personnes.

Le **Club Alouette** a réuni en moyenne 25 Alouettistes au cours de 8 journées. Ces journées sont attendues avec impatience. Pour des raisons de sécurité et de manque de disponibilité des bénévoles, les week-ends ont été suspendus à partir de septembre 2023.

COMMUNICATION et EVENEMENTS

Plusieurs **reportages dans les établissements** ont été réalisés. Les activités financées par l'association parentale notamment grâce aux recettes de l'opération brioches ont ainsi pu être valorisées. De même que certaines compétitions qui impliquent des sportifs de l'AgaPei (Championnat escalade...). La communication a également été particulièrement soutenue lors de l'opération brioches afin de toucher le grand public, des élus et non élus .

Une **participation à de nombreux forums et évènements extérieurs** : forums des associations, Nuit du handicap, vernissage des œuvres des artistes de l'AgaPei, salon emploi et handicap, fête des Granges, participation au congrès national des sapeurs-pompiers. La page Facebook relaie les activités du territoire. Une sensibilisation au handicap en Ecole primaire et maternelle a également été organisée (semaine du handicap novembre).

Le **partenariat avec le Casino Barrière de Toulouse** a été renouvelé et 240 places gratuites ont permis aux personnes accompagnées par l'AgaPei d'assister au spectacle des fêtes de fin d'année. Au total 221 personnes issues des 3 départements ont assisté au spectacle.

Le **groupe de bénévoles de l'AESF sur le territoire de la Haute Garonne**. L'an passé, toutes les familles dont l'enfant venait d'intégrer un établissement de notre association ont été contactées individuellement. Le groupe diffuse, par messagerie, aux adhérents des 3 territoires des informations variées autour du handicap. Les demandes d'aides ou de conseils leur parviennent soit directement par mails, soit par le secrétariat du siège de l'association.



Opération Brioches

Elle a mobilisé sur le territoire de la Haute-Garonne une centaine de bénévoles, parents, professionnels et personnes en situation de handicap et le soutien de nombreuses entreprises partenaires. Grâce aux bénéfices ont été financés de nombreux projets très divers :

- Des prestations : séances de socio-esthétique, de médiation animale, de gymnastique adaptée, participation de sportifs aux championnats de France d'Equitation et de Judo, le "premier 3000", à savoir une randonnée en haute montagne avec nuits en refuge et ascension d'un sommet de 3000 mètres, survêtements aux couleurs de l'AgaPei et de l'ASL 31 (Association Sportive et de Loisirs), séjour à Vichy à l'occasion des Global Games pour des résidents qui ne partent jamais en week-end ou en vacances avec leurs familles, parcours de découverte de la culture Hip Hop.
- Un parcours santé à Salies du Salat,
- Un espace sensoriel à la Résidence Pierre Ribet,
- Des tables et bancs en bois pour le jardin du foyer Occitalis de Saint-Orens,
- Des ordinateurs pour les rédacteurs de la Gazette du Foyer de Vie La Demeure.

Dans le Gers



CONSEIL DE TERRITOIRE

Le Conseil de territoire s'est réuni 5 fois sur l'année. Il est composé de 20 conseillers de territoire élus pour 3 ans. Il dispose de 4 représentants au Conseil d'Administration de l'AgaPei.

En 2023, le nombre d'adhérent de l'AgaPei était en légère hausse sur le Gers.

REPRÉSENTATION DE L'AGAPEI AUPRÈS DES INSTANCES

L'association a été représentée aux 4 **Conseils de la Vie Sociale** des établissements du Gers avec 3 réunions annuelles pour chacun. Les Conseillers territoriaux qui assurent cette représentation gèrent avec les représentants élus des familles des réunions préparatoires à chaque CVS où les familles peuvent échanger entre elles et avec leurs délégués sur toute problématique.

Elle a également été représentée dans les instances départementales :

- COMEX - Commission compétente pour l'attribution des budgets de la MDPH
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie. Il donne son avis sur les sujets concernant les personnes âgées et les personnes handicapées
- Conseil Territorial de Santé
- Sous-Commission Départementale d'Accessibilité à Auch qui se réunit une fois par mois
- Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier du Gers en tant que représentant des usagers (3 à 4 réunions par an)
- Commission départementale d'Agrément des Mandataires Judiciaires pour Adultes

L'Association est aussi représentée au sein des Conseils d'Administration de l'Association Tutélaire du Gers, de l'UDAF et du DAC 32.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Des animations ont été organisées sur l'année 2023 **pour toutes les personnes accueillies des établissements gersois** : Galette des rois, Après-midi carnaval, repas d'automne. Un franc succès pour ces animations qui sont reconduites en 2024.

COMMUNICATION

Le journal associatif "Agir Ensemble" est envoyé deux fois par an aux adhérents du Gers. Y figurent, entre autres, des informations sur les activités dans notre département. Le **site internet** est en ligne et l'espace adhérent fonctionne et permet de renouveler facilement les adhésions en ligne.





Opération Brioches

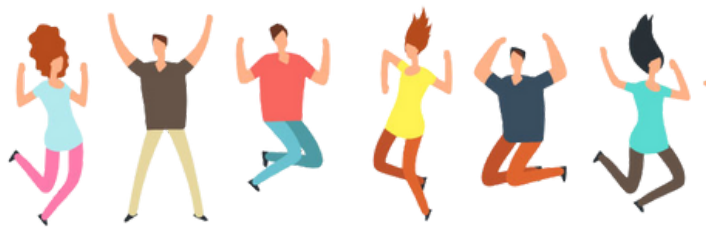
Avec des stands sur les marchés d'Auch, Condom et Fleurance et le samedi dans les galeries marchandes d'Auch, les trois unités de gestion du Gers ont largement participé avec leurs résidents. Egalement à Espagnet et à proximité de Montréal sur les marchés alentour et pour les personnes des accueils de jour.

Grâce aux bénéfices des projets pourraient être financés :

- Un projet audiovisuel à Espagnet en cours de traitement par la commission.
- Un séjour à Port Aventura pour des résidents de Foyer d'hébergement
- Achat d'un Tongue Drum



Dans le Tarn



CONSEIL DE TERRITOIRE

Il s'est réuni 11 fois sur l'année 2023.

REPRÉSENTATION DE L'AGAPEI AUPRÈS DES INSTANCES

L'association a été représentée aux **Conseils de la Vie Sociale** des établissements du Tarn avec 3 réunions annuelles pour chacun.

Elle a également participé aux instances dédiées à la démocratie sanitaire de territoire et aux Commissions Des Usagers :

- MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) : COMEX (Commission Exécutive), CDAPH
- ARS : Commission Information et Sélection d'Appels à Projets, Conseil de Territoire de Santé
- CD81 avec le CDCA (Conseil Départemental Citoyenneté et de l'Autonomie),
- Conférence des Financeurs
- CCAS : Labruguière, Soual, Mazamet, Aussillon, St-Juéry
- CLSM (Conseil Local en Santé Mentale)
- Comité Des Usagers : Clinique Claude Bernard Albi, Fondation Bon Sauveur d'Alby, Clinique Toulouse Lautrec Albi, Hôpital d'Albi, VYV3 Terres d'Oc, Refuge Protestant Mazamet, Commission Handicap Hôpital d'ALBI, Commission Handicap CHIC Castres.

Les Commissions d'Accessibilité départementales, communales ont également été investies. L'Association est aussi représentée au sein du DAC 81, d'Habitat Inclusif, à l'UDAF, l'Association Tutélaire 81 et le Pole Ressource Handicap du Tarn.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Actions de soutien aux proches aidants : suite à un appel à candidature, l'AgaPei dans le Tarn a reçu mandat du Conseil Départemental d'organiser en 2023 des actions de soutien.

- Des groupes de paroles. Les participants échangent sur les difficultés rencontrées et les solutions éventuelles existantes ou envisageables, sur le vécu et les attentes de chacun.
- Une formation des proches aidants d'adultes avec autisme qui se réalise en 3 temps.

Vous et nous : rencontre des familles

Cette année, les quatre foyers de vie du Territoire et l'IME Alain de Chanterac ont pu réunir résidents, parents et l'Association pour la plus grande joie des participants.

Plusieurs manifestations festives ont ponctué l'année : Soirée Carnaval, Sortie vélo/rando à Cagnac, la Randonnée dans les vignes, Karaoké à Soual et le Gouter de Noël à Florentin. A chaque fois, ce sont entre 50 et 100 participants.

L'Association a également participé à la Fête des Associations, au Forum d'aide aux aidants de Mazamet, au Trophée Galibot.



COMMUNICATION et EVENEMENTS

A retenir sur la fin d'année 2023, un **colloque sur les droits des Proches aidants** des personnes en situation de handicap. Organisé par les bénévoles et financé grâce au soutien du Conseil Départemental du Tarn, il a réuni plus de 120 participants dont de nombreux aidants et des responsables départementaux impliqués dans différents programmes d'aide aux aidants familiaux dont le Directeur départemental de l'ARS. Trois temps :

- Un forum avec une vingtaine de partenaires, organismes publics et associatifs pour présenter leurs dispositifs d'aides aux aidants
- l'intervention du sociologue Michel Billé, expert et reconnu sur la problématique et les enjeux de "l'aidance".
- Une table ronde et un débat particulièrement animé où des proches aidants ont pu librement exprimer les difficultés vécues au quotidien. Les représentants des organismes et associations ont présenté les dispositifs pour apporter des réponses à ces situations permettant d'alléger, en tout ou partie, leurs préoccupations au travers d'informations sur les aides financières, les compléments de retraite ou encore l'accès à des temps de répit.

Les retours à un sondage transmis aux participants ont confirmé la pertinence de cette journée et plus globalement de l'ensemble des actions portées par les membres du Conseil de Territoire.



Opération Brioches

Grâce à la mobilisation très importante des bénévoles, professionnels et personnes en situation de handicap, l'opération brioche 2023 a été une réussite.

Les recettes permettent de financer le projet du foyer de vie Chantecler de Castres. Il s'agit de la création d'un parcours sensori-moteur, à destination de toutes les personnes accompagnées par le foyer, de l'ensemble des professionnels, les visiteurs.

Les invendues ont été offertes à l'Epicerie Sociale Etudiants d'Albi. Une conférence de presse, une remise de chèque officielle en présence des représentants du Conseil départemental et deux réunions de remerciements sur Albi et Castres ont été organisées. Les nombreux bénévoles de cette opération, fidèles comme nouveaux, **ont répondu** présents et se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine !





Zoom sur...
les Unités de gestion

Unité de Gestion Autan Val Fleuri (31)



188 Professionnels en ETP



386 Personnes accompagnées



4 Établissements et services

Retour sur l'année 2023

Concernant l'IME, l'**Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)** composée d'une classe élémentaire et d'une classe en collège, poursuit son développement avec l'ouverture en septembre 2023 d'une seconde classe en collège à Colomiers. Cela permet d'étoffer le maillage territorial et offre aux adolescents accompagnés par le service de Colomiers l'opportunité de poursuivre une scolarité inclusive.

Pour l'**Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)**, la journée nationale de l'autisme en avril 2023 a été l'occasion pour toute l'école de s'impliquer autour de l'unité et de ses élèves. La journée de rentrée des parents a été très appréciée, la présence d'une administratrice de l'AgaPei a donné une visibilité associative très positive pour les parents présents.

Une nouvelle action de médiation canine mise en place sur le service de Blagnac vient compléter l'offre déjà proposée sur **différents services de l'IME** et notamment la ferme pédagogique de Mons. Sur ce site de Mons, un groupe d'étudiants en architecture est intervenu sous la forme d'un "Workshop". Durant une semaine, dans la continuité de la réflexion de réhabilitation du site de Mons, les étudiants en immersion dans le quotidien des enfants, jeunes et professionnels se sont saisis des sensibilisations réalisées par les équipes pour proposer des maquettes afin de créer de nouvelles installations ou améliorer les aménagements existants de l'IME et de l'EAM Le Lauragais.

Le **SESSAD** Sesame a été le premier des établissements et services de l'Unité de gestion à s'engager dans la nouvelle évaluation externe HAS. Au final, les résultats encourageant de cette évaluation viennent valoriser ses missions et mettent en perspectives la possible mise en œuvre d'une évolution à la fois qualitative et quantitative du service.

En février, une journée d'échange sur la réforme du CVS et la bientraitance a eu lieu sur les SESSAD. Transversale, cette réunion a permis de générer des thématiques de travail pour les équipes, en groupes transversaux. Un projet d'activité "L'institution idéale", a commencé à se structurer pour une mise en œuvre en 2024 au sein du SESSAD. Un outil sera élaboré par l'équipe en appui. Les projets Handiwork et Makaton se sont poursuivis permettant respectivement aux jeunes d'émettre un choix d'orientation après la 3ème pour le premier et à deux professionnelles de se rendre au sein des écoles afin de sensibiliser les enseignantes à des notions d'aides à la communication, pour le second. De même, les familles qui le souhaitent peuvent bénéficier de cet apport, ce qui leur permet, dans le même temps de se rencontrer et d'échanger autour de leurs expériences.

Concernant les autres activités, la coopération entre acteurs et le maillage territorial facilitent la recherche de réponses adaptées et leur mise en œuvre dans une volonté de sécurisation des parcours. Les équipes mobiles du **PCPE, de l'EMAS et du SAAS** poursuivent le développement du réseau partenarial.

Perspectives 2024

L'évaluation externe du SESSAD Sesame a permis de mieux s'approprier les exigences à satisfaire et de d'ores et déjà engager les améliorations nécessaires pour l'ensemble de l'UG, ce dans la **perspective de l'évaluation des services en 2025**.

Concomitamment à ce travail, la réécriture des **projets d'établissement et de service** va s'engager avec l'association des parties prenantes. Les élections du CVS auront par ailleurs lieu début 2024.

Pour l'**IME**, les axes au travail en 2024 :

- Poursuite des projets sur le secteur adolescence et construction d'outils dédiés
- Poursuite de la réflexion autour des accueils 16-25 et de la dynamique d'accueil des personnes au titre de l'amendement Creton
- Structurer le Pôle hébergement
- Poursuite du projet architectural du site de Mons.

Concernant la **scolarité, les apprentissages** :

- Poursuivre le déploiement des UE dans une logique de réponse géographique et de parcours
- Développer le rôle de personne ressource pour les enseignants dans les établissements scolaires
- Réfléchir de nouvelles modalités d'organisation de l'enseignement auprès des groupes de jeunes les plus complexes
- Poursuivre la réflexion sur les bascules entre les différentes modalités de scolarité : UEI, UEE, scolarité partagée, appui à la scolarité en milieu ordinaire
- Penser le déploiement des outils numériques au service des apprentissages et de l'accessibilité
- Construire des contenus coordonnés dans le cadre du parcours citoyen
- Travailler la transition enseignement formation autour des 16 ans

Sur l'**EMEAS**, il s'agira principalement d'améliorer la visibilité et la lisibilité du dispositif et d'ancrer l'intervention dans des actions de prévention et des plans de sensibilisations groupés auprès des établissements du secteur qui sont près de 300 actuellement.

Concernant le **PCPE**, seront priorisés l'amélioration de l'accessibilité des documents (notamment familles non francophones), et le partenariat avec le système sanitaire sur le polyhandicap;

Pour tous ces dispositifs en partenariat, il s'agira également de soutenir et renforcer encore la dynamique.

L'enjeu de ce début d'année 2024 sera de s'ancrer dans la transformation de l'offre en répondant aux "50000 solutions" annoncées lors de la CNH 2023.

L'engagement de l'UG dans la réponse aux enfants sans solutions au travers des Groupes Opérationnels de Synthèse pilotés par l'ARS et la MDPH nécessite un soutien auprès des professionnels pour développer leurs savoir-faire, en lien avec l'évolution des réponses à apporter dans le cadre des situations complexes accompagnées.

Une démarche collaborative incluant les jeunes, les familles et les professionnels a été initiée dès 2023.



Unité de Gestion Clermont Capelas (31)



106 Professionnels en ETP



182 Personnes accompagnées



4 Établissements

Retour sur l'année 2023

L'équipe de Direction a été partiellement renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice et d'un RUIS Santé. Les projets en cours se sont néanmoins poursuivis selon les orientations stratégiques du Projet Associatif et dans un souci d'adaptation aux évolutions.

Concernant l'ESAT, les professionnels se sont engagés dans le plan de transformation des ESAT : mise en application des nouveaux droits à congés, poursuite du développement de l'accès à des formations professionnelles, projets d'expérimentation du travail en milieu ordinaire, mise en exergue des compétences professionnelles acquises par les travailleurs. Un **nouvel outil qui permet d'assurer le suivi des parcours socio-professionnels et des compétences en ESAT a été expérimenté** et une convention a été signée avec la Plateforme Emploi Accompagné afin de favoriser les parcours d'insertion en milieu ordinaire. Fort de l'engagement des travailleurs, l'ESAT a vu son chiffre d'affaires augmenter. Le résultat excédentaire généré permet d'investir pour favoriser l'amélioration des conditions de travail. **Des portes ouvertes ont été organisées en juin** afin d'accroître la visibilité.

Concernant la **Section Temps Libéré**, une certaine modularité a été développée afin de mieux répondre aux besoins, ponctuels ou non, des travailleurs de l'ESAT, si bien que malgré les fins d'activité professionnelle et réorientations partielles, elle a accompagné davantage de personnes. Le service est aussi proposé aux jeunes actifs qui peuvent, selon une logique de personnalisation, avoir besoin de débiter progressivement leur activité professionnelle de manière à favoriser leur inscription durable dans le travail.

Au **Foyer d'Hébergement**, avec les réorientations de résidents en fin de carrière professionnelle, la population accompagnée a rajeuni. Ceci implique d'accompagner les professionnels pour qu'ils puissent répondre aux attentes et demandes de cette nouvelle génération : développement de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle, du partenariat avec les familles et surtout accompagnement à l'Autodétermination. De plus, un accompagnement à la Santé a pu se développer et de nombreuses activités ont eu lieu : sorties et transferts permettant aux résidents d'accéder à la culture, aux activités physiques et ainsi de profiter au maximum des activités de droit commun.

Concernant la **Mas Faustine**, le travail sur les projets d'accompagnement personnalisé s'est poursuivi, avec la proposition d'activités culturelles et sportives en lien avec de nombreux partenaires tout en garantissant un accès aux soins tenant compte des prescriptions et des besoins spécifiques pour chaque résident. Le Comité des Fêtes a repris du service en proposant notamment une fête de printemps avec les familles. Toutes les manifestations ont pu être proposées grâce à l'investissement des professionnels permanents et ce malgré des tensions RH qui sont restées prégnantes en 2023. Le service de télémedecine avec l'intervention mensuelle d'un psychiatre pour travailler sur les accompagnements de situations complexes, a pu se maintenir de manière satisfaisante et la convention a été renouvelée pour une année.

Perspectives 2024

- **Réactualisation des Projets d'Etablissement**
- Finalisation des **Plans Pluriannuels d'Investissements** 2024-2028
- Installation d'un **Comité Qualité et Bientraitance**
- Déploiement de la gestion des déchets (biodéchets et recyclage)
- Poursuite du projet de développement de la Ferme de Marcel et projet de deuxième circuit du parcours sportif adapté.

MAS Faustine

- Travail sur la politique RH visant à pourvoir tous les postes non occupés par des titulaires.
- Promotion du travail en MAS en collaboration avec la Plateforme Autonomie 31.
- Evaluation externe selon le nouveau référentiel HAS.
- Rénovation des pavillons.
- Réalisation d'exercice de continuité d'activité en cas de crise cyber.



Foyer d'Hébergement

- Transformation des places FH non occupées, depuis plusieurs années, afin de créer un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale qui répondrait davantage à la demande des personnes concernées.
- Poursuite de l'adaptation des accompagnements aux besoins et attentes des nouveaux résidents en lien avec le principe d'autodétermination.
- Travail sur les Projets d'Accompagnements Personnalisés.
- Proposition de parcours avec offre d'hébergement en colocation à Fontenilles, transition vers un logement individuel à la Résidence Bigorre de Colomiers et possibilité d'accéder à un logement autonome avec accompagnement à la vie sociale.

ESAT et Temps Libéré

- Renouvellement du marché restauration de l'AgaPei et évolution des modalités de mise à disposition des travailleurs en Cuisine Centrale.
- Développement de l'activité sous-traitance et de celle de Blanchisserie avec extension de l'atelier et acquisition de matériel permettant de traiter le linge plat et la totalité du linge de la MAS Faustine.
- Travail sur la communication afin de développer l'activité du restaurant "Les Tables de la Fontaine".
- Gestion des déchets compostables avec formation des professionnels et travailleurs.
- Evolution du projet de la Section Temps Libéré en fonction des besoins de travailleurs.

Unité de Gestion Comminges (31)



155 Professionnels en ETP



280 Personnes accompagnées



7 Établissements et services

Retour sur l'année 2023

Le plan de transformation des **ESAT introduit la notion de parcours pour le travailleur** en situation de handicap avec une incitation à travailler en milieu ordinaire et un droit au retour inconditionnel sur l'ESAT si cela n'est pas concluant. En ce sens, la CESF en charge de l'insertion en milieu ordinaire, sous supervision de la RUIS, poursuit les démarches d'insertion en milieu ordinaire : dispositif Handiwork découverte stages, mises à disposition. L'ensemble des professionnels de l'ESAT a été sensibilisé à "Négocier le placement des TH en milieu ordinaire".

L'organisation de la journée portes ouvertes le 18 avril 2023 a permis, aux familles, aux professionnels et au grand public de découvrir les compétences des personnes en situation de handicap en milieu de travail, en présentant les productions des ateliers.

L'outil Wikikap répondant à la nécessité de créer un carnet de parcours et de compétences au profit des travailleurs a été paramétré fin 2023 pour une phase de test prévue début 2024. Bien que les exigences RABC aient été accrues cette année, la blanchisserie a renouvelé sa certification RABC en juin 2023. En juillet 2023, l'activité commercialisation des articles papeterie a été arrêté et les activités sont désormais concentrées sur l'atelier conditionnement, sous-traitance. Le service soutien continue de favoriser et consolider l'acquisition des compétences de base des travailleurs et veille au développement des compétences clés. Une animatrice de formation au sein de l'ESAT a été formée et certifiée sur la démarche du Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités.

Concernant le **Foyer De Vie Le Comtal**, le projet de reconstruction/déménagement du site d'Aurignac n'a pas pu aboutir en 2023, ce malgré des rencontres et échanges réguliers avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne qui doit donner son accord sur le financement de ce projet.

Afin de favoriser la **fluidité des parcours, un travail sur les passerelles possibles** entre les différentes offres (FH, FV, habitat inclusif, SAVS, SAMSAH) a été engagé. Autre axe toujours au travail : le développement de l'inclusion dans le tissu culturel et sportif de la ville.

Concernant plus spécifiquement les services, **SAMSAH et SAVS**, la réorganisation est désormais effective avec une responsable qui partage désormais son temps avec le FH dans une logique de fluidité de parcours pour les personnes accueillies.

Des séquences d'analyse des pratiques professionnelles ont été réalisées au **FAM** et au Foyer de vie. Le **dispositif technique médical** fonctionne bien, des réunions d'un groupe Santé UG constitué de professionnels de santé qui font de la prévention, de l'accompagnement, et qui soignent ainsi que des psychologues qui peuvent diagnostiquer et/ou confirmer l'existence d'une pathologie ou d'un trouble, apaiser les tensions. L'arrivée d'un médecin psychiatre sur l'UG vient désormais renforcer le dispositif de soins.

Perspectives 2024

L'**évaluation externe du FAM** selon le nouveau référentiel HAS est programmée pour le premier semestre 2024. L'ensemble des **projets d'établissement et de service seront à la réécriture.**

Egalement au programme en 2024 :

- Les Élections et la mise en place des nouveaux **Conseils à la Vie Sociale**
- La poursuite de la négociation avec le Conseil départemental pour enfin valider le **projet du Foyer de vie le Comtal**
- Le renforcement de la **mutualisation des moyens entre le FAM et le Foyer de Vie** afin de proposer à l'ensemble des personnes accueillies sur le site de nouvelles activités sera également un axe de travail prioritaire.
- L'**accès à la citoyenneté** (inscriptions dans les listes électorales, participation citoyenne aux différents élections, etc...)
- La **poursuite de la formation des professionnels** (avancée en âge, gestion des situations de conflit, Autisme niveau 1...), des Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles.

Les activités de service à l'ESAT étant stables, pour les années à venir il s'agira de **développer les compétences des travailleurs** en les professionnalisant par le biais de la formation tout en maintenant des exigences de rendement raisonnables.

Les investissements concerneront :

- le renouvellement régulier du matériel pour garantir la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- la modernisation de l'outil de travail
- l'acquisition de nouveaux matériels afin de répondre aux nouvelles activités

Les ESAT doivent être toujours et encore les promoteurs d'activités et de services innovants.

La réflexion se poursuit sur le devenir des travailleurs de l'ESAT à la retraite avec la création à terme d'un réel EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé) afin de permettre aux personnes de ne pas être déracinées lors de leur départ à la retraite et de conserver leur réseau social local.



Unité de Gestion Mons/Balma (31)



116 Professionnels en ETP



130 Personnes accompagnées



2 Établissements

Retour sur l'année 2023

L'année 2023, aura été une année importante et dense pour les deux Etablissements d'Accueil Médicalisés (EAM), en particulier au niveau de la **démarche participative pour la construction de l'avenir** de ces établissements.

Dans le cadre de la **refonte des projets d'établissement**, la participation des personnes accompagnées a été sollicitée par le recueil de leurs besoins et attentes exprimés sous le prisme de la question "Qu'est-ce qui vous rend heureux ?" et à l'aide de supports adaptés (photos, pictogrammes...etc.). Cette démarche a permis de recueillir les réponses de la plupart des usagers, mêmes ceux ne pouvant pas s'exprimer verbalement, d'**intégrer leurs besoins et attentes aux axes d'amélioration** et d'évolution des projets d'établissements.

Une **enquête a été réalisée auprès des familles** des personnes accueillies. Les éléments recueillis permettent d'identifier les points forts de l'accompagnement proposé et les axes d'amélioration inscrits dans le plan d'action du projet d'établissement.

Les professionnels ont également participé à la refonte du projet en travaillant notamment sur **l'évaluation des besoins des personnes accompagnées**, sur la nature de l'offre de service et son organisation (en se servant des nomenclatures SERAFIN PH pour les décrire) et seront surtout sollicités en 2024 afin de mener les plans d'actions des évolutions souhaitées.

Les **3 P (Personnes accompagnées, Parents et Professionnels) ont donc été largement mis à contribution**, et, en cette fin d'année 2023, les deux projets d'établissements ont été réécrits, présentés et validés par le CVS, CSE et le Conseil d'Administration.

Perspectives 2024

Les **deux projets d'établissement** ayant été validés par les instances, ils seront présentés en réunion générale auprès des salariés et en réunion des familles au mois de janvier 2024. Les axes d'amélioration et d'évolution, déclinés en objectifs opérationnels seront ensuite menés.

Dans un objectif d'amélioration continue de la qualité, les deux établissements feront procéder à **l'évaluation de la qualité** des prestations qu'ils délivrent par un organisme extérieur indépendant et selon le nouveau référentiel HAS (Haute Autorité de Santé). A cet effet les personnes accompagnées, les professionnels, le Conseil de la Vie Sociale seront mobilisés.

Le travail prioritaire autour de **l'attractivité des métiers sera également poursuivi**. Il s'agira aussi de trouver des solutions à court, à moyen et à long terme avec l'ensemble des parties prenantes.

Concernant **l'EAM le Lauragais** plus particulièrement, le **projet de reconstruction** a été présenté dès l'été 2023 lors de l'organisation d'une visite et réunion de travail avec les financeurs. **Le Projet Pluriannuel d'investissement** sera soumis aux autorités de tarification, étape prévue avant septembre 2024. Le travail de transformation engagé sur la logique domiciliaire se poursuit avec les résidents et les équipes pour améliorer le cadre de vie dans les espaces collectifs et individuels.

L'établissement est par ailleurs fortement sollicité par des demandes de personnes "sans solution". Le gouvernement ayant fait des annonces lors de la conférence nationale du handicap 2023 concernant la mise en œuvre d'un plan de création de "50 000 solutions" sur la période 2024-2030, il s'agira de se saisir de cette perspective pour présenter une proposition de solutions afin d'accompagner les choix de vie des adultes en situation de handicap.



Unité de Gestion Occitalis (31)



90 Professionnels en ETP



381 Personnes accompagnées



5 Établissements et Services

Retour sur l'année 2023

Pour l'Unité de Gestion Occitalis, l'année 2023 aura été synonyme de changement. En effet, cinq membres de l'équipe de direction ont pris leurs fonctions au cours du 1er semestre 2023 inscrivant ainsi les établissements dans une dynamique différente.

Ces changements ont été l'occasion de réinterroger les missions et d'initier la **mise à jour des fiches de poste**. Le volet logistique a été travaillé : renouvellement d'une partie importante des parcs automobile, informatique, réalisation de travaux de rénovation. L'**harmonisation des contrats de maintenance et de fourniture** a été initiée. Objectif : permettre une gestion facilitée et des économies d'échelles.

Concernant les ESAT Occitan et Vignalis, **le regroupement de certaines activités s'est poursuivi, en lien avec la fusion de ces deux établissements**. Un travail autour des fonctions "soutien" de l'ESAT a été effectué. S'inscrivant dans les directives du Plan de transformation des ESAT, la formation au portefeuille de compétence Wikikap a débuté en fin d'année. Côté Production, à noter le **renouvellement en fin d'année d'un important marché d'activité de blanchisserie** ainsi que le début d'un travail de fond concernant l'activité de sous-traitance aéronautique. Il s'agit de retrouver un équilibre dans la relation commerciale.

Sur le service **Temps Libéré Occitalis**, à l'appui du changement de professionnel, une réflexion est menée pour permettre de repositionner ce service auprès du plus grand nombre de travailleurs et de venir soutenir le projet d'ESAT.

Pour **l'EANM Occitalis Foyer d'hébergement**, l'installation à Saint-Orens dans les nouveaux locaux s'est poursuivie. Malgré les quelques changements au sein de l'équipe, la dynamique de projets a été soutenue : partenariats extérieurs, événements festifs, transferts sportifs, détente, culturels. Il s'agissait également de retravailler les projets, le rôle de chaque professionnel et la place donnée aux personnes accompagnées.

Concernant l'**EANM Occitalis SAVS**, les départs à la retraite de professionnels, piliers pour le service, ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique auprès des personnes bénéficiaires et d'un travail de supervision de l'équipe. De nombreux ateliers et activités ont permis de faire vivre le service tout au long de l'année.

Pour le **SAMSAH Occitalis**, tout jeune service ouvert fin 2022, l'année 2023 aura été une année de montée en charge avec l'accueil de nouveaux bénéficiaires. Dans le même temps, l'équipe pluridisciplinaire a bénéficié d'un programme très complet de formation autour des Troubles du spectre de l'Autisme.

Perspectives 2024

L'ensemble des **projets d'établissement et de service** seront révisés en 2024. L'équipe de direction sera formée à l'**Autodétermination**. Il est également prévu que puissent être déployés des projets informatiques qui devraient faciliter la collaboration.

ESAT et Temps Libéré

- Développement commercial et travail sur l'organisation des ateliers
- Ouverture d'un nouvel atelier FALC
- Amélioration de la visibilité de l'ESAT par l'organisation d'une Journée Portes Ouvertes
- Mise en œuvre de l'évolution du projet du Temps Libéré

EANM FH

- Développement des compétences des professionnels pour gagner en pertinence et en qualité d'accompagnement (connaissance des psychopathologies, vie affective et sexuelle, Groupes d'analyse de pratiques).
- Travail autour du Projet d'accompagnement personnalisé, sur le fond et la forme, et sur le développement de l'autonomie.

SAVS

- Travail sur les différents outils et leur accessibilité aux personnes accompagnées.
- Réflexion autour de l'organisation du travail et des qualifications au sein de l'équipe.

SAMSAH

- Travail sur les besoins des nouvelles personnes accompagnées pour affiner les réponses et propositions.
- Réflexion autour d'une pluridisciplinarité renforcée de l'équipe.



Unité de Gestion Saint-Orens (31)



170 Professionnels en ETP



183 Personnes accompagnées



3 Établissements

Retour sur l'année 2023

L'année 2023 aura permis, pour l'Unité de Gestion Saint-Orens, une avancée significative des projets initiés en 2022 sur le plan architectural et médical. Concrètement, l'unité de gestion s'est organisée pour déployer les projets mobiliers et immobiliers programmés.

A noter notamment, l'élaboration du cahier des charges concernant la **création de locaux adaptés à l'accueil des résidents de l'Unité Résidentielle et d'une unité de onze places dédiées aux personnes accompagnées les plus fragiles**, le déménagement des bureaux de la Direction de l'UG à proximité des établissements, l'aménagement d'une salle de relaxation pour les personnes accompagnées vieillissantes. De nombreux mobiliers ont été renouvelés pour agrémenter les lieux de vie des personnes accompagnées.

De plus, l'année 2023 a permis d'étoffer la composition et l'organisation du service médical par la titularisation de plusieurs Infirmières et d'un RUIS santé, l'augmentation du temps d'intervention du Médecin Coordonnateur et la titularisation d'une Infirmière en Pratique Avancée qui concourent à la coordination des équipes soignantes, à l'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité des parcours pour les personnes accompagnées sur les établissements.



Perspectives 2024

Les projets architecturaux seront au premier rang des priorités 2024.

Il s'agit de réhabiliter, rafraîchir et/ou réaménager pour mieux accueillir et répondre aux besoins. Les projets qui concernent les hébergements seront prioritaires. Ainsi, pour le site de la **MAS les Champs Pinsons**, le projet d'investissement fera l'objet d'une actualisation incluant le programme de réhabilitation des pavillons.

Concernant les reconstructions au niveau du **FAM Saint-Orens et du Foyer de Vie la Demeure** (bureaux, salle de sport, extensions, aménagements), le Plan pluriannuel d'investissement élaboré en 2019 sera mis à jour.

Les bâtiments ont été mis à l'épreuve et nécessitent une remise en état notamment dans les zones de circulations et les pièces d'eau. Un plan d'action de rénovation sera déployé.

Les objectifs qualitatifs de l'opération sont les suivants :

- Répondre aux besoins des résidents en matière d'accompagnement et de développement au sein de chaque unité,
- Favoriser la surveillance des résidents et l'intervention, si nécessaire, du personnel,
- Organiser l'espace de manière à garantir la sécurisation des résidents et du personnel.

Ainsi, ils devront porter sur les **thèmes suivants** :

- Le cadre de vie offert devant répondre aux pathologies des résidents de chaque unité,
- L'ambiance sonore devra privilégier le repos tout en permettant des animations ne devant pas perturber les autres résidents (niveau d'acoustique et disposition de l'espace),
- La durabilité dans le temps des matériaux choisis, notamment pour l'Unité Résidentielle.

Le **virage inclusif** pris par le Foyer de vie La Demeure dès le début de l'année 2023 avec l'installation de 8 résidents en appartement, seuls ou en cohabitation à proximité du Foyer, a permis de développer l'autonomie et valoriser l'Autodétermination.

Ces résultats invitent à poursuivre l'adaptation de l'offre en termes de lieux de vie, de modalités d'accompagnement et d'inclusion sociale.

L'adaptation de l'offre comportera également une **réponse aux sollicitations des personnes en attente de solution et/ou de répit**.

La mobilisation se poursuivra pour **recruter, consolider et fidéliser les ressources humaines** afin de garantir la continuité et la qualité des accompagnements et des soins.

L'année 2024 conduira les trois établissements de l'Unité de Gestion à produire les **Projets d'Etablissement**.

L'unité de gestion s'engage à coconstruire ces projets en associant l'ensemble des parties prenantes.

Le programme des **évaluations externes** a été initié en 2023 sur le FAM Saint-Orens. La MAS Champs Pinsons sera concernée en 2024 et réalisera son auto-évaluation dès le premier semestre. Le Foyer de Vie la Demeure, quant à lui, sera concerné en 2027.

Unité de Gestion Auch Condom/Fleurance (32)



91 Professionnels en ETP



307 Personnes accompagnées



4 Établissements et services

Retour sur l'année 2023

S'inscrivant dans les orientations stratégiques associatives, les établissements ont contribué à la **transformation de l'offre, au service de la coordination et de l'amélioration des parcours de vie**. Cinq travailleurs d'ESAT dont le souhait était de cesser leur activité professionnelle ont ainsi pu bénéficier d'une modularité de leur accompagnement sur dérogation accordée par le Conseil départemental. Les professionnels des établissements et services se sont ainsi mobilisés pour contribuer au bien-être de ces personnes tout en évitant des ruptures de parcours.

Concernant **l'Accueil de Jour**, l'année aura donc été marquée par une augmentation temporaire de l'activité à moyens constants pour permettre à deux résidents du Foyer d'hébergement de cesser leur activité professionnelle comme ils l'avaient eux-mêmes décidé. L'accompagnement s'est alors centré sur un soutien à la réorientation tant auprès des résidents que de leur famille.

Le **SAVS est lui de plus en plus sollicité** et son taux d'activité est de 112%. Fin décembre, 26 personnes étaient en liste d'attente. Par ailleurs, le service reçoit un nombre croissant de demandes de personnes ayant plutôt besoin d'un accompagnement en soins et qui relèveraient donc davantage d'un SAMSAH. Une sensibilisation sur la prévention des cancers a été organisée, les accompagnements aux rendez-vous médicaux se multiplient afin de soutenir les bénéficiaires dans leur parcours de soin. Néanmoins, les professionnels demeurent en difficulté quand il s'agit de problématiques psychiques.

A l'inverse, le Foyer d'hébergement n'a été complet qu'à compter de septembre. Force est de constater que ce modèle, tel qu'il est, n'est plus attractif pour les travailleurs d'ESAT, qui se voient privés de leurs ressources pour être cantonnés à "un reste à vivre". Ce qui semble pour le moins contradictoire avec la convergence des droits des travailleurs vers ceux des salariés.

Une autre orientation associative concerne **l'accès effectif à la citoyenneté et à l'inclusion**. Dans ce cadre, les établissements et services se sont réorganisés pour faciliter et développer l'activité sportive. L'animateur sportif a été recentré sur un seul lieu géographique afin d'éviter trop de perte de temps dans les trajets entre Auch et Condom ; une professeure de Sport Adapté intervenant sur ce dernier site.

Concernant **l'ESAT**, une réorganisation des actions de soutien a permis de proposer des séances de marche cardio et de relaxation. Toujours dans le cadre de l'accès à la citoyenneté et à l'inclusion et plus particulièrement à l'emploi, l'ESAT porte la Plateforme Emploi Accompagné du Gers et a assuré les missions de chef de file. Les travailleurs qui ont le projet de s'inscrire dans le milieu ordinaire de travail bénéficient ainsi d'un accès facilité à un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera axée sur la réécriture des projets d'établissement et service.

Dans le cadre de la transformation de l'offre au service de la coordination et de l'amélioration des parcours de vies, l'UG participera à une **réponse associative et territoriale aux appels à manifestation d'intérêt "50 000 solutions"** dont la création a vocation à s'échelonner de 2024 à 2030.

La réflexion sur l'offre d'hébergement et de services sera mise au travail.

Une réflexion doit également être menée sur les **besoins en soins d'un public vulnérable** au sein d'un territoire rural dont les ressources médicales se raréfient.

Concernant, le rapport IGAS qui devrait être publié début 2024, dont la mission est d'évaluer les impacts économiques de la **convergence des droits des travailleurs d'ESAT vers ceux des salariés**, sur la structuration des ESAT et d'en déduire un nouveau modèle de financement voire même un nouveau modèle de fonctionnement, va être décisif. Une adaptation agile et surtout soucieuse du bien-être des travailleurs sera nécessaire.

Si des avancées majeures sont à noter sur le plan des conditions de travail offertes aux travailleurs sur les 3 sites que compte l'ESAT, des travaux sont néanmoins nécessaires.

Une étude de faisabilité regroupant les travailleurs, les professionnels et les familles a été menée sur les sites de Condom et de Fleurance. Elle a identifié les besoins et réalisé une **projection architecturale et financière** qui a permis au Conseil d'Administration de décider de **maintenir des activités professionnelles à Condom et à Fleurance** au plus près des besoins des personnes et de leurs familles.

Il s'agit maintenant d'élaborer une **projection financière à 10 ans** avant de lancer une maîtrise d'œuvre. Sur le site d'Auch, les plans du nouveau bâtiment ont été finalisés au second semestre. C'est ce bâtiment qui accueillera fin 2024 les trois équipes d'Espaces Verts dans de bien meilleures conditions.



Unité de Gestion Auch Montréal du Gers (32)



72 Professionnels en ETP



100 Personnes accompagnées



3 Établissements et services

Retour sur l'année 2023

L'IME les Hirondelles tend à proposer un panel de réponses possibles pour les enfants, élèves au sein d'une **offre graduée et diversifiée** choisie par les personnes elles-mêmes en relation étroite de coopération avec nos partenaires locaux, scolaires et associatifs. En 2023, il a ainsi su être facilitateur de rencontres, développer des projets, faire preuve d'agilité et d'adaptabilité dans son organisation.

En témoignent :

- la réponse à un appel à manifestation d'intérêt pour de l'accueil lors des vacances scolaires sur l'IME et au Centre aéré d'Auch avec l'accompagnement d'une équipe mobile,
- le lien étroit tissé avec les partenaires libéraux qui interviennent sur les établissements et services en leur proposant la participation à des actions de formation communes et en finançant les coûts pédagogiques de ces formations,
- le fonctionnement de l'Unité d'enseignement externalisée et des deux Unités d'enseignement maternelles.

Un important travail a été réalisé pour **conforter les nouvelles dynamiques** tant au niveau du Sessad que de l'IME et des UEMA :

- En **intensifiant les pratiques d'intervention** à domicile avec l'aide de la formation/supervision
- En favorisant le **transfert de compétences** que les professionnels spécialisés du médico-social doivent impulser et concrétiser vers les professionnels du milieu ordinaire dans l'environnement proche de l'enfant accompagné pour garantir la généralisation d'apprentissages.
- En développant la **fonction d'appui/ressources** pour les différents services du droit commun : réseau Grandir en Différence, Education Nationale, AESH, formation AES...

Le **Foyer de Vie Village Terre D'Espoir** poursuit ses activités et multiplie les temps forts de sport adapté, des temps d'échange, de collaboration et de convivialité avec les familles et les partenaires.

Les temps de la supervision se poursuivent pour sécuriser l'**évolution des pratiques** en lien avec l'évolution des politiques publiques et amener la réécriture du projet d'établissement.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera axée sur la **réécriture des projets d'établissement et service**.

Concernant plus spécifiquement le **Foyer de Vie**, les actions principales à mettre en œuvre :

- Poursuite du partenariat avec les FAM, MAS, USLD, EHPAD pour permettre le parcours des personnes handicapées vieillissantes,
- Soutien des réorientations vers les FAM/ MAS pour les résidents vieillissants faute de partenaires de Santé de Droit commun
- Demande d'extension de quelques places de Foyer de vie et /ou de FAM,
- Amélioration des compétences, professionnelles par de la formation, Groupe d'Analyse des Pratiques et supervision.

Pour le **Sessad et l'IME Les Hirondelles**, l'enjeu se portera sur les actions suivantes :

- Renfort de la coordination sur le service,
- Amélioration de la réponse au besoin de répit des personnes accompagnées et de leurs proches,
- Développement d'une politique de promotion de la Santé,
- Réhabilitation des services de l'IME et du SESSAD Les Hirondelles,
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la qualité du lieu de travail, à la sécurité et au patrimoine.
- Intensification des actions de formation sur les techniques spécifiques aux TSA,



Unité de Gestion Ladevèze (32)



89 Professionnels en ETP



75 Personnes accompagnées



3 Établissements

Retour sur l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par la **poursuite du projet de reconstruction des établissements d'Espagnet**. Depuis cette année tous les lieux d'hébergements du site offrent désormais aux personnes accueillies un cadre de vie moderne, confortable, et adapté aux situations de handicap de chacun. La rénovation complète du château (dernière phase du vaste programme de rénovation engagé depuis 2012) a débuté et s'étendra jusqu'au printemps 2024.

Toujours dans le cadre de la modernisation du site, l'**Unité de gestion a fait évoluer son système informatique** permettant l'accès à l'Identification Nationale de Santé et au Dossier Médical Partagé. Le matériel devenu obsolète a été progressivement renouvelé.

Depuis 2 ans ; au sortir de la période épidémique, l'unité de gestion a eu à cœur de promouvoir et d'**intensifier l'ouverture vers l'extérieur des personnes accueillies**. Ainsi nombre de résidents sont engagés aujourd'hui dans la vie associative locale en tant que bénévoles et participent activement aux activités proposées sur le territoire (Festival Jazz in Marciac, Jardins partagés, partenariat avec les écoles, la maison de retraite de Marciac..)

Concernant la **sécurité des biens et des personnes**, le Plan Bleu et le Document unique d'évaluation des risques professionnels ont été réactualisés en collaboration avec les élus du CSE et les équipes pluridisciplinaires.

Cette fin d'année 2023 a été plus particulièrement consacrée à l'organisation des **élections du nouveau CSE et à la préparation des élections du Conseil de la Vie Sociale** dont la réunion d'installation est prévue en mars 2024.

Cette année encore, les budgets des établissements ont été fortement impactés par le coût de l'énergie, de l'alimentation et par le recours à l'intérim. Recours à l'intérim lié aux difficultés de recrutement sur des postes en tension (IDE ; aides-soignants en particulier). Cette situation requiert une vigilance particulière pour maintenir l'indispensable continuité et cohérence de l'accompagnement.

Cette année 2023 a également été consacrée à la **consolidation de l'ensemble des actions inscrites dans le projet d'établissement** concernant les aspect suivants : le Projet d'Accompagnement Personnalisé, la réponse au vieillissement des personnes accueillies et la formation du personnel, la démarche qualité et la politique de bientraitance, la Vie sexuelle et affective, la politique d'ouverture/partenariats, le partenariat avec les représentants légaux et familles, l'approche spécialisée des troubles du spectre de l'Autisme, les activités physiques adaptées et la politique d'admission.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera axée sur la **réécriture des projets d'établissement et service**. Cette démarche permettra de mobiliser les salariés sur les questions de la transformation de l'offre, de l'autodétermination, du vieillissement des personnes accueillies et de l'aggravation de certaines pathologies.

Autre temps fort : **l'évaluation externe** prévue avant la fin de l'année 2024. Le choix de l'organisme habilité aura lieu en mars à partir du cahier des charges associatif. L'évaluation sur site est prévue dans le courant du dernier trimestre 2024.

Concernant plus spécifiquement le **site d'Espagnet où se situent la MAS et le Foyer d'Accueil médicalisé**, 2024 marque la fin des travaux avec la réhabilitation du corps principal du château (1er trimestre 2024). Cette dernière tranche permettra les derniers aménagements : bureaux pour le personnel administratif, le personnel paramédical, les coordonnateurs de parcours, l'éducateur sportif ; salle polyvalente ; salles d'activités (extension du "Pôle activité") visant à développer de nouveaux projets autour de la musicothérapie et autres activités créatives ; salles de réunions.

Les équipes poursuivront le travail engagé visant à promouvoir l'**ouverture sur l'extérieur** en développant des partenariats et des actions bénévoles avec les acteurs du territoire et les associations locales.

Pour répondre aux évolutions des personnes accueillies, l'accent sera mis sur la **formation des personnels** (formation en alternance, supervision, GAPP, Autisme, gestion de la violence, SST, hygiène et maîtrise des risques infectieux).

L'enjeu consiste désormais à **développer l'attractivité sur le territoire** et au-delà pour inciter et convaincre les nouveaux salariés à rejoindre les effectifs de l'Unité de Gestion de Ladevèze et pallier les difficultés de recrutement sur les postes en tension et maintenir ainsi la continuité de l'accompagnement.



Unité de Gestion Albi/Gaillac (81)



96 Professionnels en ETP



135 Personnes accompagnées



4 Établissements et services

Retour sur l'année 2023

Les négociations et les travaux engagés avec le Conseil Départemental du Tarn pour la **conclusion du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens** se sont poursuivis en 2023 avec la définition d'un certain nombre d'objectifs assortis d'actions concrètes à mener sur la durée du CPOM. Foyer de vie La Renaudié Denise Magne, Foyer d'hébergement et SAVS Tricat Service sont concernés. Ce CPOM revêt un enjeu majeur en tant que levier de transformation de l'offre.

L'année a également été marquée par la **mise en œuvre du plan de transformation des ESAT** relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés. Malgré une baisse des activités sous-traitance et un environnement économique moins favorable, les droits des travailleurs ont fait l'objet d'une revalorisation pour répondre aux orientations législatives tendant à faire évoluer le statut de travailleur handicapé vers un statut plus proche de celui des salariés.

L'année 2023 fut également l'occasion d'instaurer une nouvelle **dynamique dans l'élaboration des Projets d'Accompagnement Personnalisés à l'ESAT et au FH** avec une planification commune à l'année ainsi qu'un temps partagé de réunion hebdomadaire. Les professionnels soulignent la pertinence pour la cohérence d'accompagnement de cette nouvelle organisation ainsi que la richesse dans le fait de croiser les regards.

Concernant plus spécifiquement le **Foyer d'hébergement, une commission de restauration** composée de personnes accompagnées et de professionnels a été mise en place. L'alimentation est un sujet sensible et récurrent, systématiquement abordé par les personnes. Il est donc essentiel d'associer les personnes accueillies à ce sujet et d'instaurer un temps pour faciliter l'expression et trouver conjointement des propositions d'amélioration.

En lien avec une conjoncture économique contrainte par l'inflation, l'ensemble des équipes et des résidents ont été sensibilisés aux enjeux de l'économie d'énergie et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Au **Foyer de Vie, le maître mot dans l'accompagnement est la notion d'autodétermination**. De ce fait deux nouvelles activités ont vu le jour : des ateliers de communication, pour une Communication Alternative et Améliorée et des ateliers pour une vie affective et sexuelle. Les professionnels ont bénéficié de formation en adéquation avec ces deux thématiques.

Perspectives 2024

Plusieurs événements marqueront l'année 2024 :

- Le travail autour de la **réécriture des projets d'établissement et service** qui concernera l'ensemble des parties prenantes.
- Le **renouvellement des Conseil à la Vie sociale** pour trois ans avec des élections programmées en janvier 2024. Le nombre important de personnes accompagnées qui se sont portées candidates montre l'engagement et l'implication dans la vie et les projets des établissements.
- La mise en place de l'**association Club Arts Sports AgaPei – CASA** en début 2024 qui va permettre de développer les pratiques de sport avec le comité départemental de sport adapté, des associations culturelles et des clubs de sports.

L'année 2024 sera également marquée par la **continuité du travail sur le CPOM** pour effectivité programmée pour 2025 et avec pour les SAVS du Tarn une perspective de mutualisation.

Perspectives à horizon : 2025/2026

Le **Plan Pluriannuel d'Investissement du projet de la Résidence Teyssier** a été accepté tout début 2024. Le travail sur l'accompagnement en Foyer Hébergement et dispositif EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé) est en cours auprès des équipes pour répondre et s'engager dans une dynamique de transformation de l'offre.

Le **chantier de la réhabilitation** de la future Résidence Teyssier commencera au dernier trimestre 2024. Cette nouvelle résidence va permettre d'apporter une réponse qualitative aux attentes exprimées par les personnes déjà accueillies d'une part et aux besoins du territoire d'autre part pour les personnes en attente de solution d'hébergement.



Unité de Gestion Cagnac-Les-Mines (81)



106 Professionnels en ETP



118 Personnes accompagnées



2 Établissements

Retour sur l'année 2023

La proximité des établissements de l'Unité ne conduit pas nécessairement, du fait de leurs spécificités, à porter des projets communs et à une convergence des échéances calendaires. Ainsi, si l'**évaluation externe** de la MAS Les Genêts aura lieu fin 2024, celle du Foyer de vie Le Hameau du lac s'est déroulée en mai avec à l'issue une appréciation générale favorable.

Concernant plus spécifiquement la **MAS Les Genêts**, les **travaux de réhabilitation/construction** lancés en 2016 avec maintien de l'activité pendant la durée des travaux se sont terminés. Une **inauguration officielle en septembre a consacré l'achèvement de ce projet** qui aura bousculé le quotidien de l'établissement et freiné l'effectivité des objectifs de progression. La nouvelle conception architecturale de l'ensemble des locaux est un vecteur supplémentaire d'une démarche de compensation, au plus près des besoins de la personne, pour lui procurer les aides spécifiques requises.

La MAS a également ouvert **deux places d'accueil de jour TSA de plus** et les créations de poste attenantes ont permis de consolider l'accompagnement. Un **travail a été réalisé d'amélioration des conditions de travail** sur les temps de pause, les week-ends travaillés, la quasi-suppression des coupures horaires, les temps de repas, les temps de réunions, l'articulation des horaires dans les roulements de travail, l'informatisation du site...

Sur le **Foyer de vie Le Hameau du lac**, la prise en compte du **vieillessement des personnes** accompagnées en hébergement est à considérer. Plus d'un quart des personnes accompagnées sur l'établissement ont 50 ans et plus, ce qui amène à conduire une réflexion sur les pratiques et à développer des initiatives d'adaptation des interventions auprès de ces personnes. Une aile d'un bâtiment d'hébergement a été réorientée pour l'accueil de personnes dont de nouveaux besoins identifiés nécessitent une adaptation tant dans le respect du rythme de vie que de l'ajustement des sollicitations dans l'accompagnement.

L'enjeu est de mettre en place pour chacun, des actions de santé, des soins et un suivi médical réguliers tout en conciliant cette approche avec le principe d'autodétermination, le développement personnel et social des personnes accompagnées. La politique de transformation de l'offre médico-sociale vise à favoriser la fluidité des parcours de vie. L'outillage "nomenclatures des besoins et des prestations Serafin-PH" est utilisé pour ouvrir des espaces de développement des habiletés à l'autodétermination pour chaque personne accompagnée en stimulant son expression et sa participation.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera axée sur la **réécriture des projets d'établissement** et à la mise en œuvre du **plan d'action issu de l'évaluation du Foyer de Vie**. La Mas passera son **évaluation externe**.

Les principaux enjeux du Foyer de Vie :

- Prendre en compte l'avancée en âge des personnes accueillies et proposer des solutions adaptées à l'évolution des besoins transformant l'offre en lien avec les partenaires du territoire.
- Poursuivre le déploiement de toutes les techniques de communication alternative et améliorée à l'ensemble des usagers.
- Consolider la démarche écoresponsable par l'intermédiaire d'actions sur l'économique, le social, l'environnemental.
- Développer le partenariat avec les services ambulatoires ou professionnels libéraux du territoire.

Pour **la MAS**, il s'agira de poursuivre les actions d'amélioration des conditions de travail. Les tensions RH sont importantes comme dans la plupart des établissements médicalisés.

La MAS Les Genêts axe sa progression pour l'avenir en ce sens :

- Favoriser l'expression et la participation des personnes accueillies dans leur accompagnement,
- Etayer les repères et compétences des professionnels,
- Améliorer le fonctionnement de l'établissement, accroître son rôle dans la vie de la cité.





Retour sur l'année 2023

Les négociations et les travaux engagés avec le Conseil Départemental du Tarn pour la **conclusion du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens** se sont poursuivis en 2023 avec la définition d'un certain nombre d'objectifs assortis d'actions concrètes à mener sur la durée du CPOM. Foyer de vie Les Martinets, Foyer d'hébergement Chantecler et SAVS sont concernés. Ce CPOM revêt un enjeu majeur en tant que véritable levier de transformation de l'offre.

Un des axes concerne le **Foyer d'Hébergement Chantecler**, comme nombre de ces structures, constate une nette baisse des effectifs. Les raisons sont multiples : portées d'une part, par les politiques publiques qui œuvrent en faveur de l'inclusion sociale et d'autre part, par le souhait des résidents de rompre avec un long passif de parcours institutionnels.

L'offre d'hébergement a déjà été diversifiée en 2022 avec 2 appartements "pour couple" au sein même des Résidences. Le bilan est très positif répondant aux besoins des personnes et constituant une étape permettant de sécuriser leur parcours et de viser une inclusion sociale réussie.

L'année a également été marquée par la **mise en œuvre du plan de transformation des ESAT** relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail. Malgré une baisse des activités sous-traitance et un environnement économique moins favorable, les droits des travailleurs ont fait l'objet d'une revalorisation pour répondre aux orientations législatives tendant à faire évoluer le statut de travailleur handicapé vers un statut plus proche de celui des salariés.

En lien avec une conjoncture économique contrainte par l'inflation, l'ensemble des équipes et des résidents a été sensibilisée aux enjeux de l'économie d'énergie et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour autant, l'augmentation des prix a eu des répercussions financières et budgétaires sur les établissements.

Perspectives 2024

Plusieurs événements marqueront l'année 2024 :

- Le travail autour de la **réécriture des projets d'établissement et service qui concernera l'ensemble des parties prenantes**.
- Le **renouvellement des Conseil à la Vie sociale** pour trois ans avec des élections programmées en janvier 2024. Le nombre important de personnes accompagnées qui se sont portées candidates montre l'engagement et l'implication dans la vie et les projets des établissements.
- La mise en place de l'**association Club Arts Sports AgaPei – CASA** en début 2024 qui va permettre de développer les pratiques de sport avec le comité départemental de sport adapté, des associations culturelles et des clubs de sports.
- La mise en service parcours sensori-moteur pour les résidents du foyer de vie, financé par l'Opération Brioches 2023.

L'année 2024 sera également marquée par la continuité du travail sur le **CPOM pour effectivité prévisionnelle pour 2025**.

Le travail autour des capacités d'accompagnement en FH et en SAVS se poursuivra dans ce cadre. En effet, là où la demande pour du foyer d'hébergement est plutôt en recul, l'augmentation de capacité du SAVS s'avère nécessaire pour répondre à des demandes croissantes. Il s'agit également de déployer les actions collectives pour aborder des problématiques récurrentes et s'appuyer sur la "paire-aidance". Mais pour ce faire, il faudrait davantage de personnes suivies par le SAVS.

Autre axe de travail priorisé en 2024 : l'amélioration de la fluidité des parcours en soignant la **transition entre établissements du secteur enfance et du secteur adulte**.



Unité de Gestion Florentin (81)



134 Professionnels en ETP



208 Personnes accompagnées



4 Établissements et services

Retour sur l'année 2023

Cette année aura été marquée par une **stabilisation des professionnels**. Dans ce contexte, une dynamique de formation est mise en œuvre en faveur de la qualité de l'accompagnement (1429 h au Plan de Développement des Compétences associatif et 2043 h pour le Budget établissement) en complément de la supervision mise en œuvre sur l'ensemble des autorisations.

Parallèlement, de **nouvelles modalités d'échange et d'informations entre professionnels** ont été inaugurées (journée de rentrée ludique autour des valeurs et de l'organisation de l'AgaPei et de l'Unité de gestion, réunion d'information thématiques réalisées avec des ressources internes ou partenariales sur des thématiques diverses telles que l'Autodétermination, le passage à l'âge adulte). Les modalités de circulation de l'information ont été revues et étayées afin de renforcer la dynamique au bénéfice du parcours des personnes accompagnées.

Au plan patrimonial, la cave Tazies a été détruite grâce au soutien financier de l'association et remplacée par un parking pour les professionnels et visiteurs ; la mise en accessibilité des locaux du SESSAD Le Loirat (antenne Gaillac) a été finalisée, différents travaux de réhabilitation ont été engagés dans les lieux de vie ou de travail grâce à la mobilisation de l'équipe maintenance.

Au **Foyer de vie Henri Enguilbert**, de nouvelles modalités d'accueil plus favorables à l'Autodétermination ont été instaurées et évaluées. La préparation des traitements a été externalisée à une pharmacie locale afin de sécuriser le circuit du médicament. La gestion des moyens de paiement des résidents a également fait l'objet de modifications afin de renforcer la sécurité. Enfin un espace dédié aux activités sportives a été aménagé et équipé grâce aux bénéfices de l'opération brioches 2021.

Au sein de l'**IME Alain de Chanterac**, les ressources pédagogiques ont été renforcées à la rentrée de septembre avec un mi-temps supplémentaire d'enseignant mis à disposition par l'Education Nationale. Avec les familles, la Direction est engagée pour que ces ressources soient encore développées. Par ailleurs et compte tenu de l'évolution des demandes d'accompagnement en journée, l'offre d'hébergement de week-end est ajustée à un par mois. Cette fermeture a permis de réallouer les moyens pour renforcer les équipes en semaine. Enfin, un dispositif de communication en visio a été déployé sur l'internat afin de permettre à tous les enfants (verbaux ou non verbaux) d'échanger avec leurs proches.

Au **SESSAD Le Loirat**, l'accompagnement à la formation professionnelle et vers l'emploi continue à se structurer avec l'intégration d'une prestation de l'entreprise Handiwork. Partagée avec l'IME, elle vise à soutenir les choix d'orientation professionnelle et l'insertion dans le monde du travail (protégé ou ordinaire).

Par ailleurs, un nouveau **dispositif de répit** (relais vacances 81) sera déployé début 2024 au bénéfice des enfants notifiés IME. Enfin l'UG Florentin s'est particulièrement mobilisée pour l'organisation de CVS dans une démarche d'accompagnement à la citoyenneté et d'autodétermination.

Perspectives 2024

Dans la perspective de la formalisation des **projets d'établissement** de l'ensemble des autorisation en 2024 puis de l'**évaluation externe** en 2025, les équipes de l'Unité de Gestion s'engageront dans une réflexion approfondie des pratiques d'accompagnement et des évolutions nécessaires pour répondre aux attentes et besoins des personnes accompagnées en lien avec les acteurs du territoire. Des groupes de travail pluridisciplinaires seront ainsi constitués autour des notions de fluidification des parcours d'une part, de développement du pouvoir d'agir et d'accompagnement à l'autodétermination d'autre part.

Dans cette même dynamique, les dispositifs d'**aide aux aidants** (information, réunion thématiques, café parents, formation proche aidant) seront renforcés et généralisés. Une cartographie sera élaborée : elle recensera les actions d'appuis ressources déjà réalisées et celles à développer.

En ce qui concerne les **projets de travaux**, le système d'information sera renforcé avec le déploiement de la fibre optique et sécurisé.

De la même façon, le système de téléphonie (équipement et réseau) va évoluer pour permettre davantage de mobilité sur le site de Florentin (téléphone DECT) tout en facilitant les accès vers l'extérieur.

Les Plans Pluriannuels d'Investissement de l'IME, du Foyer de Vie et du SESSAD seront déposés courant 2024 et intégreront des objectifs de sécurisation, d'économie d'énergie et d'amélioration de la qualité de vie.

Pour terminer, l'UG de Florentin s'est particulièrement mobilisée afin de proposer, en réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Agence Régionale de Santé dit des **"50 000 solutions"**, l'IME s'est mobilisé pour proposer des modalités complémentaires d'accompagnement pour diversifier et adapter l'offre aux attentes et aux besoins des enfants, adolescents en situation de handicap et leur familles sur le territoire.



Eléments Financiers



	2023	2022	Variation
Total des produits	139 746 817	133 324 485	5 %
dont produits d'exploitation	138 458 015	132 545 490	4,46 %
dont produits financiers	562 781	104 658	NS
dont produits exceptionnels	726 020	674 337	7,7 %
	€	€	%

L'ENSEMBLE DES PRODUITS (139 746 817 €) EST EN AUGMENTATION DE 5%

Les produits d'exploitation représentent près de 99 % du total des produits, ils progressent de 4,46%. L'ensemble des produits est constitué essentiellement par les financements assurant le fonctionnement des différents établissements et services (prix de journée, dotations globales, forfaits), et s'entend hors prestations internes (annulation des prestations réalisées entre différentes structures de l'association).

	2023	2022	Variation
Total des charges	136 882 503	132 277 228	3,48 %
Charges d'exploitation	134 677 835	130 256 887	3,4 %
dont charges de Personnel	81 006 879	78 366 686	3,4 %
Charges financières	1 608 735	1 550 873	3,7 %
Charges exceptionnelles	466 525	441 918	5,6 %
Impôts sur les sociétés	129 409	27 550	NS
	€	€	%

LES CHARGES (136 882 503 €) sont en augmentation de 3%

Les charges d'exploitation représentent 98% de l'ensemble des charges. Parmi elles, les charges de personnel sont majoritaires (60% du total).

	2023	2022	2021
Résultat gestion contrôlée	1 841 161	626 224	2 396 694
Résultat gestion commerciale	-25 037	371 934	653 122
Résultat gestion propre Associative	-120 371	-56 906	5 779
Résultat de la gestion des comptes mutualisés	1 168 561	106 005	154 174
Résultat comptable associatif total	2 864 314	1 047 257	3 209 769
Reprise résultat N-2	410 601	698 407	351 565
Dépenses non opposables	897 654	569 302	2 202 916
Résultat administratif	2 377 261	1 176 362	1 358 418

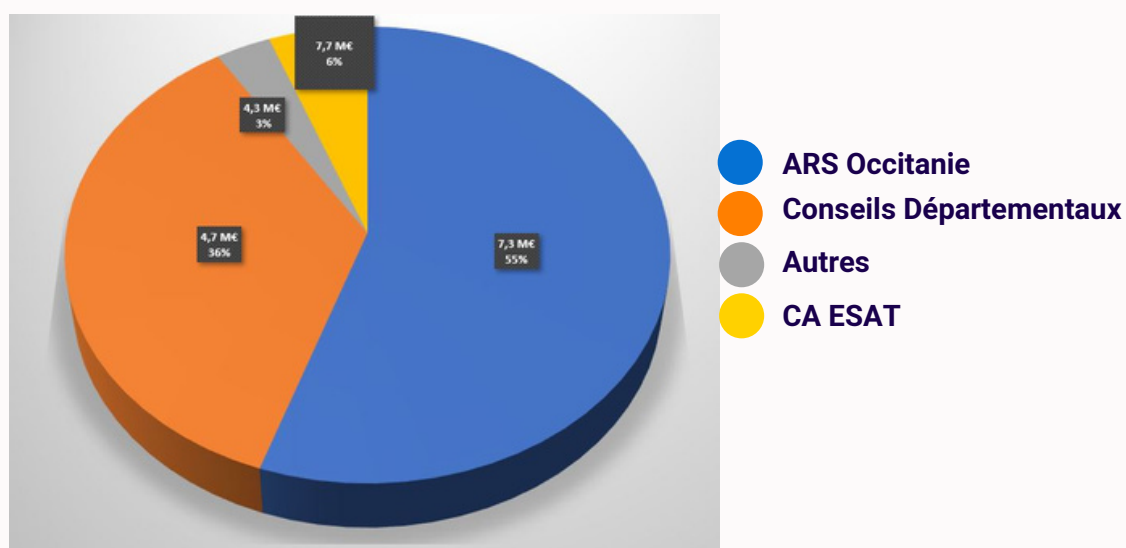
Le résultat administratif 2023 se solde par un excédent de 2 377 261€, porté par les établissements et services sous gestion contrôlée ainsi que les services du siège, en compensation du déficit consolidé des unités de production de nos ESAT.

L'année 2023 présente un niveau d'activité stable par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires global des unités de production des ESAT progresse légèrement.

Enfin, les produits de la tarification progressent régulièrement, notamment en raison de l'obtention de financements dédiés à la prise en charge d'usagers nécessitant un accompagnement spécifique pour lequel les professionnels et l'AgaPei sont reconnus.

Les produits sont répartis comme suit :



Bilan Social



Bilan Social 2023

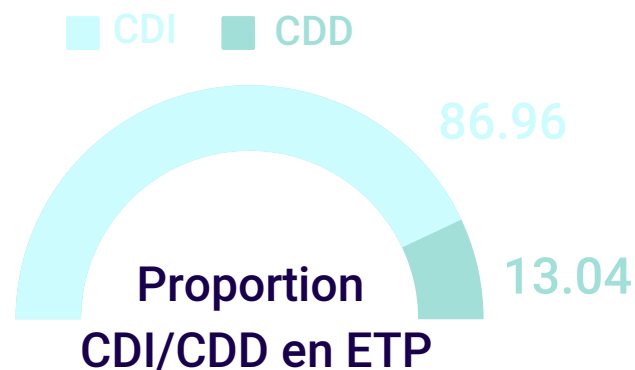
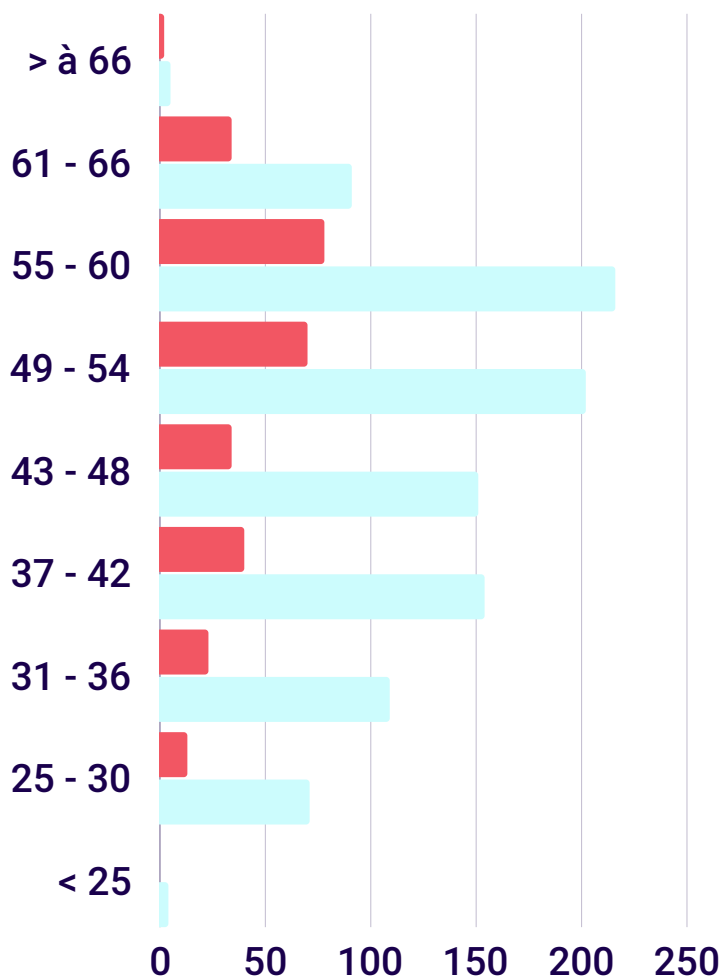
Données sur l'effectif moyen

Pyramide des âges de l'effectif permanent

Sensiblement inversée, la pyramide des âges se concentre, quel que soit le sexe, entre 37 et 60 ans.

La moyenne d'âge se situe à hauteur de 48 ans.

■ Hommes ■ Femmes



Les contrats à durée déterminée restent largement minoritaires, et leur part a tendance à baisser.



1 577

Equivalent Temps Plein



24%

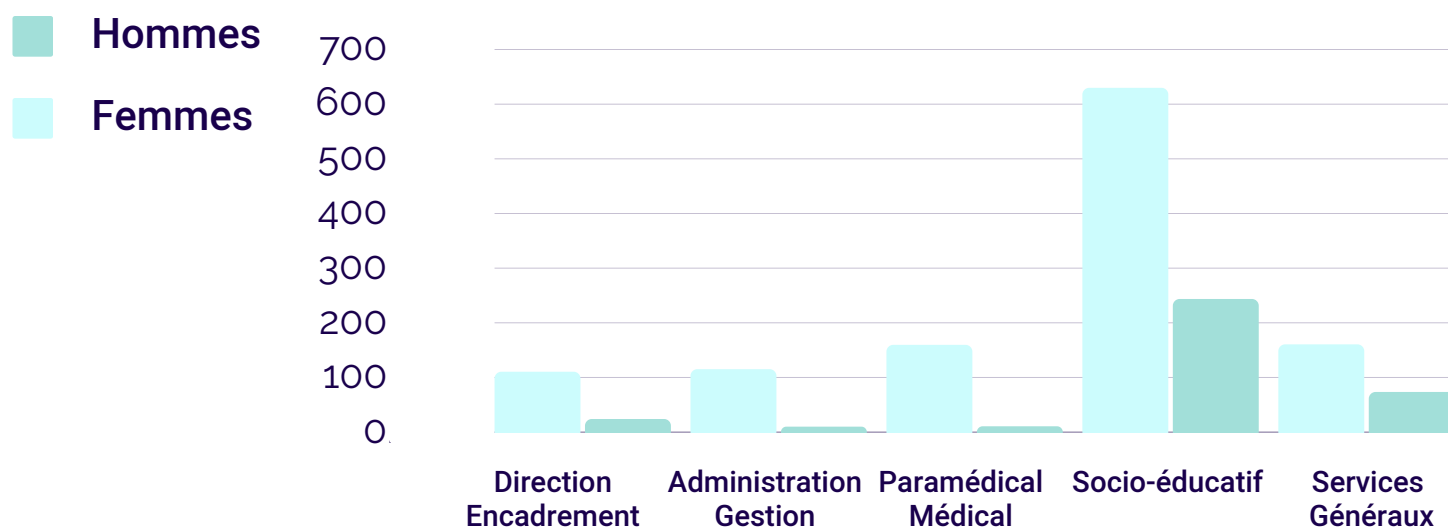


76%

Nombre et répartition des ETP

L'effectif moyen AgaPei est de 1 577 équivalent temps plein, soit 1 680 salariés, dont les trois quarts sont des femmes.

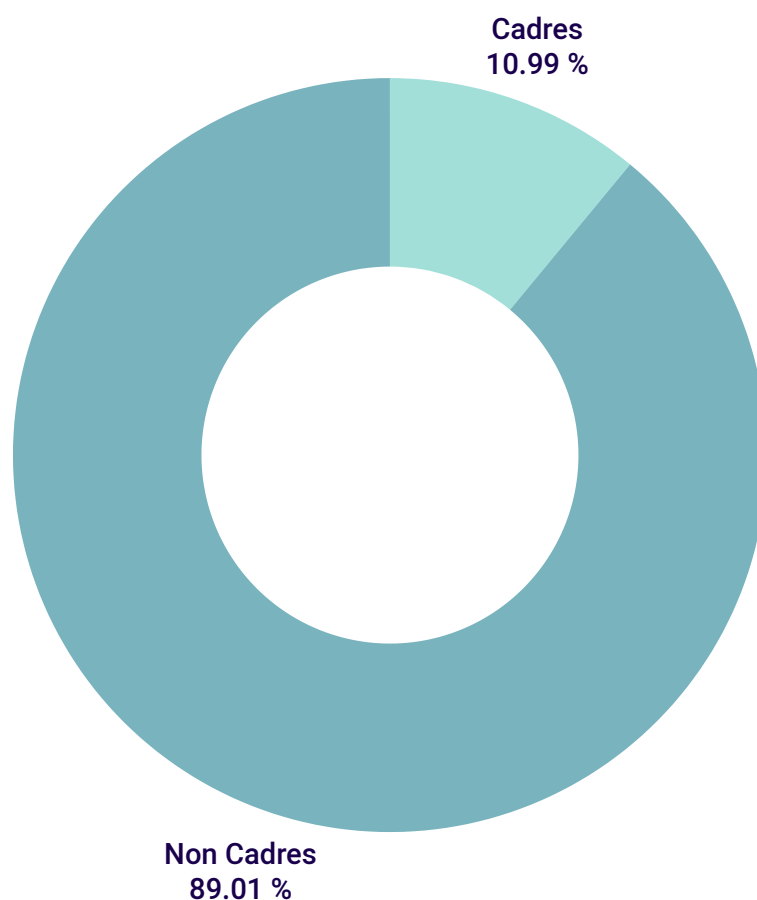
Répartition par catégorie et par sexe de l'effectif au 31/12/2023 (ETP)



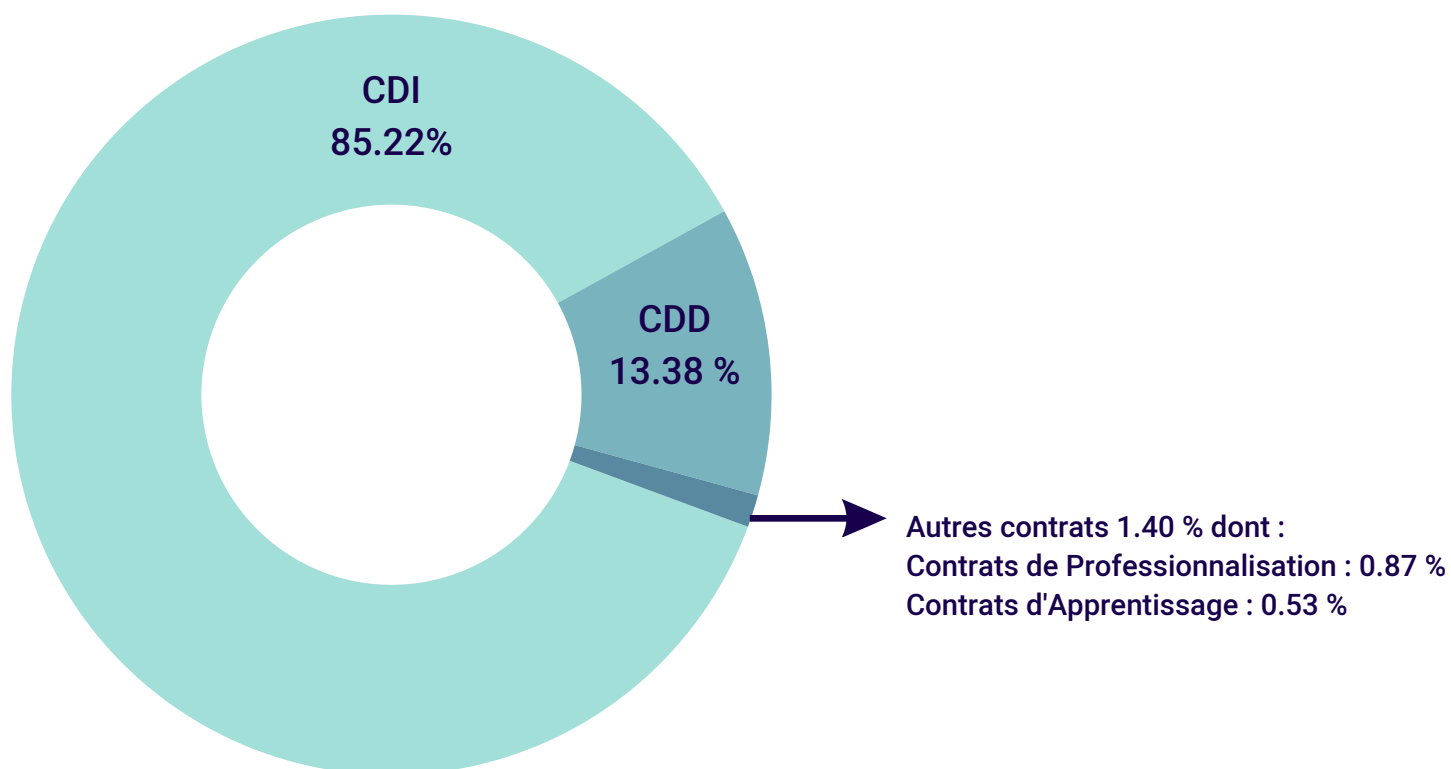
Proportion Cadres / Non Cadres

L'encadrement représente plus de 10% de l'effectif.

Cette part est homogène et équilibrée dans sa ventilation par genre.



Répartition de la masse salariale par type de contrat



Plan de développement des compétences



38 289

heures de formations
dispensées auprès de
3 472 stagiaires

788 258 €

investis dans la formation

Développement RH et Marque employeur

- Une personne dédiée au sein de la Direction générale directement en lien avec les Responsables RH des Unités de Gestion,
- Un réseau de partenaires, parmi lesquels : Pôle Emploi, la Région, les missions locales, Nexem, Toulouse Métropole Emploi ... pour mutualiser les actions et événements du secteur médico-social, les écoles et instituts de formation,
- Une présence sur les forums et salons de l'emploi du Gers, du Tarn et de la Haute-Garonne,
- Une large communication, sur les réseaux notamment.
- Beaucoup de secteurs d'activité, et plus particulièrement le secteur médical et médico-social, sont confrontés à des tensions RH. Le recours aux CDD et/ou à l'intérim pour garantir un taux d'encadrement convenable n'est une solution ni idéale, ni durable. Au-delà d'être en veille sur les ressources pour les recrutements, le développement de la marque employeur de l'association dynamise et valorise l'action des professionnels à destination des personnes accompagnées. Les professionnels exposent eux-mêmes leur métier, leurs missions au quotidien lors des différents événements : forums, salons de l'emploi, journées portes ouvertes sur les établissements, etc.
- Ainsi 27 actions ont pu être développées en 2023.

La dynamique se poursuit et s'intensifie en 2024 avec déjà au 30 juin, 22 actions menées dont plusieurs journées portes ouvertes dans les établissements.





EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIVITÉS

8 place Alphonse Jourdain
31000 TOULOUSE
www.agapei.asso.fr
05 34 41 38 70
siege-social@agapei.asso.fr